



**DOCUMENT
D'INFORMATION
SUR LES STAGES**
AUTOMNE 2025 - HIVER 2026

**Baccalauréat
en *éducation***
préscolaire et en enseignement
primaire

PREP
programme
7687

UQAR

TABLE DES MATIÈRES

VISION GLOBALE DU PROGRAMME DE FORMATION.....	6
COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES.....	7
ORGANISATION DES STAGES	9
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES STAGES.....	9
DIRECTIVE CONCERNANT LA SUPPLÉANCE PAR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS DURANT LES JOURNÉES DE STAGE DANS LE MILIEU SCOLAIRE	11
STAGES EN SITUATION D'EMPLOI.....	12
ABSENCES DURANT LES STAGES	13
RÈGLES DE CHEMINEMENT RELATIVES AUX STAGES III ET IV	14
STAGE III.....	14
STAGE IV	14
RÈGLE DE CHEMINEMENT CONCERNANT LE NOMBRE DE REPRISES D'UN COURS-STAGE	14
RÈGLE DE CHEMINEMENT CONCERNANT LES COURS SOUS LA FORME DE TUTORAT EN FORMATION PRATIQUE	15
PARTICIPATION À LA VIE DE LA CLASSE	15
DIRECTIVES ET CONTRAINTES CONCERNANT LE PLACEMENT EN STAGE	17
TERRITOIRES AUTORISÉS POUR LA TENUE DES STAGES POUR LE PROGRAMME PREP	18
RÔLES DES PARTENAIRES	19
STAGIAIRE	19
ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU ENSEIGNANT ASSOCIÉ.....	20
DIRECTRICE OU DIRECTEUR D'ÉCOLE.....	21
RESPONSABLE DE LA COORDINATION DES STAGES AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	22
SUPERVISEURE OU SUPERVISEUR DE STAGE.....	22
AGENTE OU AGENT DE STAGE	23
DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE MODULE.....	25
DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE L'UNITÉ DÉPARTEMENTALE.....	25
DESCRIPTION STAGE I.....	27
STG19023 FAMILIARISATION AVEC LE MILIEU SCOLAIRE ET INITIATION À LA PROFESSION ENSEIGNANTE (3 CRÉDITS). 27	
PRISE EN CHARGE GRADUELLE ET CONTINUE	31
PRODUCTIONS RÉALISÉES PAR LES STAGIAIRES	33
DESCRIPTION STAGE II.....	36
STG29023 INITIATION À L'INTERVENTION EN CLASSE (3 CRÉDITS)	36
PRISE EN CHARGE GRADUELLE ET CONTINUE	39
PRODUCTIONS RÉALISÉES PAR LES STAGIAIRES	41
DESCRIPTION STAGE III.....	44
STG39023 INTERVENTIONS EN CLASSE (6 CRÉDITS)	44
PRISE EN CHARGE GRADUELLE ET CONTINUE	49
PRODUCTIONS RÉALISÉES PAR LES STAGIAIRES	52
DESCRIPTION PROJET D'INTERVENTION HORS QUÉBEC	55
SCE11423 PROJET D'INTERVENTION HORS QUÉBEC (6 CRÉDITS).....	55

COURS OPTIONNEL DE 28 À 40 JOURS.....	55
PRODUCTIONS RÉALISÉES PAR LES STAGIAIRES.....	58
DESCRIPTION STAGE IV	61
STG49023 PRISE EN CHARGE DE LA CLASSE (15 CRÉDITS).....	61
PRODUCTIONS RÉALISÉES PAR LES STAGIAIRES.....	69
GUIDE DE PRÉSENTATION D'UN TRAVAIL ÉCRIT ET D'UNE BIBLIOGRAPHIE.....	72

Programme d'études 7687

Nous tenons à remercier chaleureusement *les enseignantes associées et enseignants associés* qui acceptent d'accueillir et d'accompagner une étudiante ou un étudiant qui est inscrit au programme de baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire à l'Université du Québec à Rimouski (à Rimouski, au campus de Lévis et au centre universitaire des Appalaches). Elles et ils contribuent ainsi à la formation professionnelle d'une future enseignante ou d'un futur enseignant.

Cette section vise à présenter des informations générales concernant les cours-stages. Ces informations sont complétées et précisées par un plan de cours et un guide d'évaluation qui sont acheminés aux enseignantes associées, enseignants associés et stagiaires au début du trimestre par une personne ressource de l'unité départementale.

Madame **Émilie Morin** (Rimouski), professeure au secteur des sciences de l'éducation, monsieur Martin Blouin et madame Chantal Desrosiers ont apporté une contribution importante à la conception et à l'analyse de cette section du document. Nous souhaitons les remercier pour la rigueur et la justesse de leur travail.

La direction du programme préscolaire-primaire (PREP)

NOTE IMPORTANTE

Ce document présente les cours-stage révisés dans le cadre du processus de révision de l'ensemble du programme du baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire, tels que ceux-ci s'appliquent progressivement depuis 2023. L'ancien sigle de cours-stage et le descriptif de cours liés au stage IV (STG 402 21) s'appliquent toutefois toujours pour les cohortes ayant débuté à l'automne 2022 ou précédemment, puisque ces cohortes poursuivent leur cheminement dans l'ancien programme (7590).

VISION GLOBALE DU PROGRAMME DE FORMATION

Le programme du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (BÉPEP) prend appui sur les orientations proposées par le MEES, sur les particularités et les besoins de la population étudiante que l'UQAR accueille et sur les attentes des milieux scolaires qu'elle dessert. Dans un contexte d'approche-programme et à travers l'ensemble des activités de formation qu'il propose, ce programme s'articule autour du développement des 13 compétences professionnelles prescrites dans les programmes de formation à l'enseignement. L'ensemble de ces compétences professionnelles sont prises en compte dans le cadre d'une mise en relation continue et recherchée de savoirs théoriques et d'applications pratiques.

Suivant les orientations proposées par le MEES pour la formation à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire, la vision globale du programme se construit autour des enjeux éducatifs et sociaux du 21^e siècle et en fonction de cinq axes de formation : 1) la culture et la langue comme fondement de l'éducation et de l'enseignement; 2) les exigences en matière de français; 3) la professionnalisation; 4) la dimension relationnelle de l'agir enseignant et 5) la collaboration. À l'intérieur d'un cadre qui favorise la prise en charge de leur propre formation par des démarches de responsabilisation, d'autonomie et de collaboration, les futures enseignantes et futurs enseignants s'engagent dans un projet de formation initiale, première étape d'un projet de professionnalisation et de formation continue.

L'appropriation des principes à la base de l'enseignement est fondamentale à la formation visée, chacune et chacun devant apprendre à agir pour l'éducation et l'apprentissage des élèves, de manière autonome, en fonction des caractéristiques des situations qui se présentent et en fondant son enseignement sur l'état actuel des connaissances. Pour bien former aux connaissances à la base de l'acte d'enseigner, une attention toute particulière est portée aux connaissances liées aux élèves et à l'apprentissage, aux disciplines et aux programmes d'étude et aux stratégies didactiques et pédagogiques.

L'ensemble de cette vision de formation est soutenu par une équipe-programme qui travaille en étroite collaboration et propose une formation cohérente.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

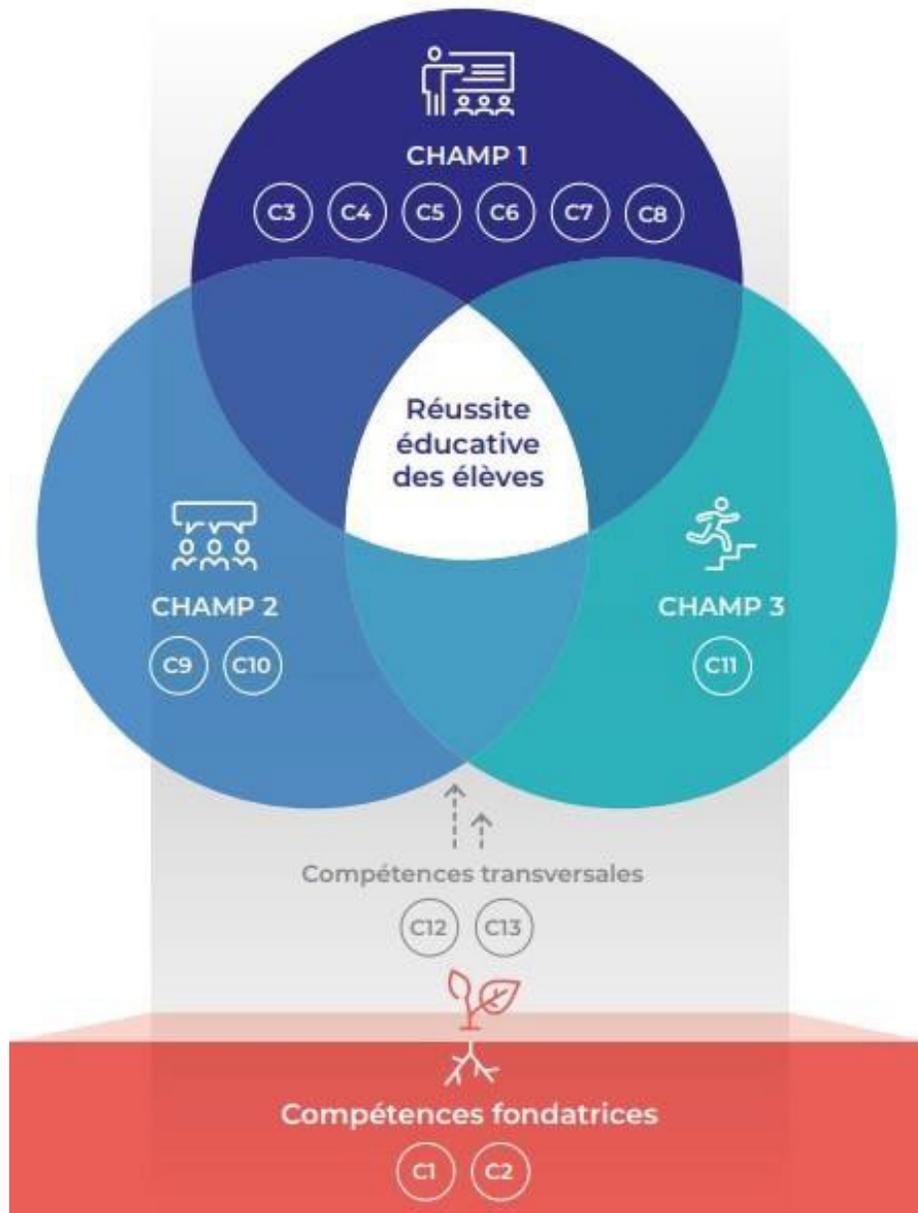
Tableau 1: Synthèse des 13 compétences professionnelles du personnel enseignant

 DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES	
Compétence 1	Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
Compétence 2	Maîtriser la langue d'enseignement
 CHAMP 1: six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves	
Compétence 3	Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 4	Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 5	Évaluer les apprentissages
Compétence 6	Gérer le fonctionnement du groupe-classe
Compétence 7	Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves
Compétence 8	Soutenir le plaisir d'apprendre
 CHAMP 2: deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif	
Compétence 9	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école
Compétence 10	Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté
 CHAMP 3: une compétence inhérente au professionnalisme enseignant	
Compétence 11	S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession
 DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES	
Compétence 12	Mobiliser le numérique
Compétence 13	Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Ministère de l'Éducation du Québec. (2020). *Référentiel de compétences professionnelles : Profession enseignante*. Gouvernement du Québec, p.43.

Schéma 1

L'organisation des compétences fondée sur le travail enseignant



Ministère de l'Éducation du Québec. (2020). *Référentiel de compétences professionnelles : Profession enseignante*. Gouvernement du Québec, p.44.

ORGANISATION DES STAGES

Présentation générale des stages

Les cours-stages du programme de *Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire* (BEPEP) sont des activités créditées, assurées par l'Université, qui se réalisent en étroite collaboration avec le milieu scolaire. Le personnel enseignant de l'Université (professeures, professeurs, chargées et chargés de cours) assume la préparation et l'encadrement des stagiaires alors que des enseignantes et des enseignants associés les accueillent dans leur classe et les accompagnent dans leur cheminement.

Les cours-stages s'échelonnent sur les quatre années de la formation à raison d'un stage par année (voir tableau synthèse dans la page qui suit). Les objectifs, le contenu et le format de chaque stage permettent aux stagiaires de développer et de consolider progressivement leurs habiletés pratiques tout en intégrant les connaissances, les attitudes et les savoir-faire acquis dans l'ensemble des autres cours du programme. Le nombre de crédits et le format de chacun varient en fonction des objectifs envisagés.

Les stages se réalisent dans des niveaux scolaires différents de sorte que les stagiaires puissent intervenir au préscolaire et aux trois cycles du primaire. Les stages ont lieu dans des écoles différentes afin de permettre aux stagiaires d'élargir leur expérience.

L'agencement des stages tout au long de l'année scolaire permet aux étudiantes et aux étudiants de vivre différentes étapes de l'année scolaire.



Organisation des stages

Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire

Objectifs	Approche et dynamique	Format (présence en milieu scolaire)
Stage I : Familiarisation avec le milieu scolaire et initiation à la profession enseignante (3 crédits)		
Sensibilisation à la profession et vérification de la pertinence du choix de carrière.	Approche réflexive. Dynamique d'observation, d'exploration et de participation. Accent sur l'exploration de la tâche enseignante.	Première année, trimestre d'hiver (15 jours). Quinze journées de stage réparties sur 6 semaines, séminaires, rencontres individuelles, rencontre(s) en triade dans le milieu, réalisation du carnet de stage.
Stage II : Initiation à l'intervention en classe (3 crédits)		
Initiation aux activités d'organisation et d'animation de la classe.	Approche réflexive. Dynamique d'interventions discontinues et progressives. Accent sur la gestion de la classe.	Deuxième année, trimestre d'automne (19 jours). Dix-neuf journées de stage réparties sur sept semaines, séminaires, rencontres individuelles et en triade, observation dans le milieu, réalisation du carnet de stage.
Stage III : Intervention en classe (6 crédits)		
Développement des habiletés d'organisation de la classe et de gestion des apprentissages.	Approche réflexive. Dynamique d'interventions progressives, discontinues et continues. Accent sur l'adaptation scolaire, sociale et la différenciation.	Troisième année, trimestre d'hiver (28 jours). Stage en milieu scolaire : vingt-six journées de stages consécutives sur sept semaines et deux journées flottantes au début du trimestre, séminaires, rencontres individuelles, observation et triade dans le milieu, réalisation du carnet de stage.
Stage III – Optionnel : Projet d'intervention hors Québec (6 crédits)		
Favoriser la familiarisation et l'intégration dans un milieu culturel et éducatif francophone hors Québec.	Approche réflexive. Dynamique de l'intervention pédagogique en adaptation scolaire et sociale au préscolaire-primaire.	Troisième année, trimestre d'hiver (de 28 à 40 jours). Après la semaine de lecture.
Stage IV : Prise en charge de la classe (15 crédits)		
Consolidation des compétences professionnelles.	Approche réflexive. Dynamique d'interventions progressives, discontinues et continues. Accent sur les diverses composantes de la profession enseignante.	Quatrième année, trimestre d'automne (4 mois environ). Stage continu en milieu scolaire (de la rentrée scolaire, en août, jusqu'aux vacances des fêtes), séminaires, rencontres individuelles, observation et triade dans le milieu, réalisation du carnet de stage.

Directive concernant la suppléance par les étudiantes et les étudiants durant les journées de stage¹ dans le milieu scolaire

Stages I et II

Les étudiantes et les étudiants du programme de formation initiale au BEPEP ne peuvent effectuer de la suppléance pendant leurs journées de stages I et II, que ce soit dans la classe de leur enseignante associée ou de leur enseignant associé ou dans toute autre classe de l'école ou du centre de services scolaire.

Stage III

À la suite des demandes de plusieurs centres de services scolaires, qui se trouvent en rareté de ressources enseignantes, il est autorisé de façon exceptionnelle, et ce, pour les années 2023-2028, qu'une stagiaire ou un stagiaire puisse effectuer un maximum de trois (3) jours de suppléance, idéalement non consécutifs, au cours de leur stage^[1].

^[1] Conformément à la décision prise à la rencontre du CMOPFE le 17 mars 2023 (valide uniquement pour les années 2023 à 2028)

Cette suppléance doit se dérouler obligatoirement dans la classe de l'enseignante associée ou de l'enseignant associé. Les journées de suppléance n'ont pas à être reprises.

Stage IV

À la suite des demandes de plusieurs centres de services scolaires, qui se trouvent en rareté de ressources enseignantes, il est autorisé, uniquement dans le cadre du stage IV, qu'une stagiaire ou un stagiaire puisse faire un maximum de cinq (5) jours de suppléance, idéalement non consécutifs, au cours de leur stage. Cette suppléance doit se dérouler obligatoirement dans la classe de l'enseignante associée ou de l'enseignant associé. Les journées de suppléance n'ont pas à être reprises.

Conditions particulières concernant la réalisation de la suppléance en contexte de stage

Pour les stages III et IV

- La ou le stagiaire est libre d'accepter ou non la suppléance demandée.
- La ou le stagiaire doit obtenir l'accord de l'enseignante associée ou de l'enseignant associé ainsi que de la personne superviseure du stage pour faire de la suppléance.
- La ou le stagiaire doit aviser, par courriel, la personne superviseure du stage dès qu'une suppléance est confirmée.
- Lorsque la ou le stagiaire réalise de la suppléance dans le contexte autorisé, ce dernier est tenu de réaliser, dans les délais, les travaux demandés et demeurer entièrement disponible pour les activités prévues à l'université dans le cadre de son stage.
- Il revient à l'employeur, dans ce cas-ci les centres de services scolaires, de s'assurer que cette mesure peut s'appliquer dans leur milieu, et ce, en conformité avec les conventions collectives locales et nationales des enseignantes et des enseignants.

¹ Les règles suivantes s'appliquent pendant les journées de stage (lorsque les étudiantes et étudiants sont en présence dans les écoles).

Non-respect des conditions particulières concernant la réalisation de la suppléance en contexte de stage

Pour les stages III et IV

Le non-respect des conditions particulières concernant la réalisation de la suppléance en contexte de stage entrainera automatiquement un manquement à la compétence professionnelle 13 – *Agir en accord avec les principes éthiques de la profession*. Une évaluation négative de la compétence 13 engendre un échec au stage.

En dehors des jours où l'étudiante ou l'étudiant n'est pas en stage, celui-ci ou celle-ci demeure libre d'accepter ou non une offre de suppléance qui peut lui être faite par les autorités compétentes au sein d'un centre de services scolaires. L'Université se dégage alors de toute responsabilité civile ou professionnelle à l'égard de l'étudiante ou de l'étudiant.

Stages en situation d'emploi

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR), comprenant les campus de Lévis et de Rimouski, a choisi de présenter des modalités de requête précises auxquelles les établissements d'enseignement et les étudiantes et les étudiants auront à répondre dans le cadre d'une demande et d'une réalisation d'un stage IV en situation d'emploi.

Ces modalités visent à assurer, tant pour les stagiaires que pour les milieux scolaires, la continuité d'un encadrement adéquat et le respect des exigences relatives au cours-stage IV (certificatif) afin que la qualité de la formation pratique satisfasse aux exigences de formation d'un stage régulier. La décision d'accorder une permission pour effectuer un stage en situation d'emploi ne sera délivrée qu'aux étudiantes et étudiants de stage IV dont l'ensemble du dossier répond aux conditions et aux critères relatifs au stage en situation d'emploi et sous approbation de leur direction de programme de formation initiale à l'enseignement. Ces conditions et critères relatifs à l'acceptation d'un stage IV en situation d'emploi seront remis aux stagiaires lors de la troisième année du baccalauréat.

Absences durant les stages

En février 2022, la *Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail* (Gouvernement du Québec, 2022)² a été mise en place afin d'améliorer les conditions de réalisation des stages en milieu de travail. Selon celle-ci, l'employeur (ici, le centre de services scolaire) et l'établissement d'enseignement (l'université) ont « l'obligation de prendre les moyens raisonnables à leur disposition pour accommoder un stagiaire qui doit s'absenter de son stage » (p. 6) et ce, pour divers motifs. À ce sujet, cette loi mentionne qu'un-e stagiaire « peut s'absenter de son stage pendant 10 journées par année pour cause de maladie, pour remplir des obligations reliées à la garde, à la santé ou à l'éducation de son enfant ou de l'enfant de son conjoint ou en raison de l'état de santé d'un parent ou d'une personne pour laquelle le stagiaire agit comme proche aidant [...] » (p. 8). De plus, d'autres modalités y sont précisées en lien avec certaines situations particulières (décès ou funérailles d'un proche, mariage ou union civile, naissance ou adoption d'un enfant, etc.).

Dans le cadre de l'application de cette loi, l'université dispose d'un pouvoir discrétionnaire en fonction de la situation rencontrée. Par exemple, si la durée de l'absence compromet la mise en œuvre des compétences professionnelles en lien avec les attentes du stage ou ne permet pas de réaliser une évaluation complète de celles-ci, la ou le stagiaire peut se voir attribuer une mention d'échec au stage et devra reprendre celui-ci.

Lors d'une telle absence, la ou le stagiaire doit, en tout temps :

- aviser l'enseignant-e associé-e et la personne superviseure le plus tôt possible et prendre les moyens raisonnables à sa disposition pour limiter la durée de l'absence;
- prendre les moyens nécessaires afin de reprendre la ou les journées manquées.

Il est à noter que des modalités particulières à chacun des stages sont présentées dans les plans de cours.

Déclaration relative aux antécédents judiciaires

Les centres de services scolaires peuvent exiger que les stagiaires remplissent et signent un formulaire d'autorisation de vérification des antécédents judiciaires.

Cette exigence s'inscrit dans le contexte suivant : le ministère de l'Éducation a proposé un plan d'action de vérification des antécédents judiciaires et, pour ce faire, les centres de services scolaires doivent s'assurer que toute personne appelée à œuvrer auprès des élèves ne possède aucun antécédent judiciaire en lien avec l'activité exercée dans un établissement scolaire qui mettrait en danger l'intégrité et la sécurité de ces derniers. En temps voulu, les agentes de stage préciseront aux étudiantes et aux étudiants les modalités qui s'appliquent.

² Projet de loi no.14 : *Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail*. (2022). 2^e sess., 42^e lég.
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_client/lois_et_reglements/LoisAnnuelles/fr/2022/2022C2F.PDF

Règles de cheminement relatives aux stages III et IV

Stage III

Pour réaliser son stage III (STG39023 Interventions en classe) ou le cours SCE11423 Projet d'intervention hors Québec, l'étudiante ou l'étudiant de 3^e année doit :

- Avoir réussi tous les cours des trimestres 1 à 5³;

Stage IV

Pour réaliser son stage IV, (STG49023 Prise en charge de la classe), l'étudiante ou l'étudiant de 4^e année doit :

- Avoir réussi tous les cours des trimestres 1 à 7⁵;
- Avoir atteint le seuil minimal de réussite au TECFÉE :
Les étudiantes et étudiants inscrits en formation initiale à l'enseignement doivent réussir le TECFÉE au cours de leur formation. Ce test est exigé pour toute étudiante ou tout étudiant inscrit dans un programme de formation à l'enseignement dans les universités québécoises⁴. L'étudiante ou l'étudiant doit atteindre le seuil de réussite (70 % dans les deux volets du test : code linguistique et rédaction) avant le stage IV. Des précisions relatives à la réussite du test et au cheminement dans le programme sont communiquées aux étudiantes et aux étudiants au début de chaque trimestre de l'automne.

Règle de cheminement concernant le nombre de reprises d'un cours-stage

En cas d'échec ou d'abandon, les cours-stages STG19023, Stage I : Familiarisation avec le milieu scolaire et initiation à la profession enseignante, STG29023, Stage II : Initiation à l'intervention en classe, STG39023, Stage III : Interventions en classe, SCE11423, Projet d'intervention hors Québec, et STG49023, Stage IV : Prise en charge de la classe, ne peuvent être repris qu'une seule fois.

Pour reprendre ces cours-stages, l'étudiante ou l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès de la direction du module en faisant valoir les raisons expliquant son échec ou son abandon et justifiant un droit de reprise. Plus précisément, cette demande écrite devra comprendre les éléments suivants : description sommaire de la situation vécue, analyse de la situation vécue en précisant les aspects devant être améliorés, description des moyens concrets envisagés pour éviter que la situation ne se reproduise et tout autre élément jugé pertinent. La **date limite de dépôt d'une demande** de reprise pour un stage se déroulant à l'automne (stage II ou IV) est le **20 février**. La date limite de dépôt d'une demande de reprise pour un stage se déroulant à l'hiver (stage I ou III) est le **10 septembre**.

Cette demande sera étudiée par un comité composé minimalement de trois personnes : la personne assumant la direction du module ou la personne assumant la codirection du module, la personne responsable de la formation pratique, une professeure ou un professeur (par exemple un membre du comité de coordination des stages) désigné par la direction du campus concerné et, possiblement, une personne

³ Règlement pédagogique particulier – Résolution PREP 183-387 – Conseil de module préscolaire-primaire, 24-05-2006

⁴ Politique et modalités relatives au test de certification en français écrit pour l'enseignement (Table MELS – Universités, 14-04-2009)

⁵ Règlement pédagogique particulier – Résolution PREP 183-387 – Conseil de module préscolaire-primaire, 24-05-2006

impliquée dans le dossier (agente de stage, personne chargée d'enseignement par exemple). À la suite de l'analyse préliminaire de la demande, le comité pourra contacter ou convoquer la personne ayant supervisé l'étudiante ou l'étudiant en situation d'échec ou d'abandon et une étudiante ou un étudiant de 3^e ou 4^e année, membre du Conseil de module au campus concerné.

Selon la recommandation du comité d'évaluation d'une demande de reprise de stage, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation. La décision du comité est finale et sans appel.

Règle de cheminement concernant les cours sous la forme de tutorat en formation pratique

Dans le cadre de la formation en éducation préscolaire et en enseignement primaire, une étudiante ou un étudiant ne pourra effectuer des stages sous la forme d'un tutorat que pour des raisons jugées exceptionnelles.

Participation à la vie de la classe

Dans la dynamique action-réflexion, les stages sont l'occasion pour les stagiaires de s'engager dans la vie d'une classe et, par l'action, de se connaître et de se développer en tant que professionnelle ou professionnel de l'enseignement. La participation à la vie de la classe est donc à la source des apprentissages et essentielle à la réussite des stages.

La participation en classe va bien au-delà de la présentation des situations d'enseignement-apprentissage. Il s'agit d'un investissement constant dans tous les aspects du travail de l'enseignante ou de l'enseignant : investissement qui peut être une observation ciblée de ses façons de faire, une collaboration à son travail ou une prise en charge de l'intervention en sa présence ou en son absence, selon la progression des stages.

Voici une classification de diverses activités qui se déroulent en classe. Cette classification peut aider à situer et à prévoir la participation des stagiaires. Comme on peut le voir dans le tableau qui suit, la participation des stagiaires peut varier selon leur cheminement dans leurs apprentissages et selon ce qui se passe en classe. Différents modes de collaboration au travail de l'enseignante ou de l'enseignant sont possibles. C'est en échangeant sur les objectifs du stage et sur le déroulement des activités en classe que les stagiaires et leur enseignante ou enseignant associé pourront déterminer le type de collaboration souhaité.

1. Activités entourant l'enseignement proprement dit

Exemples : accueil des élèves en classe, présentation du menu de la journée, explication des devoirs ou du plan de travail, déplacements dans l'école, surveillance de la récréation, préparation des sacs, rangement.

La stagiaire ou le stagiaire observe comment l'enseignante ou l'enseignant procède.	La stagiaire ou le stagiaire coanime ou intervient en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant.	La stagiaire ou le stagiaire réalise l'activité en présence ou en l'absence de l'enseignante ou de l'enseignant, selon le stage.
--	--	---

2. Exploitation des activités d'enseignement

Exemples : soutien à des élèves en particulier, soutien au travail d'équipe ou d'atelier, animation d'une activité ou d'un atelier, explications à des sous-groupes, correction en groupe.

La stagiaire ou le stagiaire observe comment l'enseignante ou l'enseignant procède.	La stagiaire ou le stagiaire coanime ou intervient en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant.	La stagiaire ou le stagiaire réalise l'activité en présence ou en l'absence de l'enseignante ou de l'enseignant, selon le stage.
---	---	--

3. Routines d'enseignement ou de fonctionnement de la classe

Exemples : dictée, mise en forme mathématique, causerie, attribution des responsabilités.

La stagiaire ou le stagiaire observe comment l'enseignante ou l'enseignant procède.	La stagiaire ou le stagiaire coanime ou intervient en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant.	La stagiaire ou le stagiaire réalise l'activité en présence ou en l'absence de l'enseignante ou de l'enseignant, selon le stage.
---	---	--

4. Situations d'enseignement-apprentissage

Exemples : planification, réalisation et évaluation de situations d'enseignement-apprentissage.

Planification		
La stagiaire ou le stagiaire observe comment l'enseignante ou l'enseignant planifie les activités.	La stagiaire ou le stagiaire collabore avec l'enseignante ou l'enseignant à la planification des activités.	La stagiaire ou le stagiaire planifie une ou des activités et les soumet à l'enseignante ou à l'enseignant.
Réalisation		
La stagiaire ou le stagiaire observe comment l'enseignante ou l'enseignant procède.	La stagiaire ou le stagiaire coanime ou intervient en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant.	La stagiaire ou le stagiaire réalise l'activité en présence ou en l'absence de l'enseignante ou de l'enseignant, selon le stage.
Évaluation		
La stagiaire ou le stagiaire observe comment l'enseignante ou l'enseignant évalue son enseignement et les apprentissages des élèves.	La stagiaire ou le stagiaire collabore avec l'enseignante ou l'enseignant à l'évaluation de l'enseignement et des apprentissages des élèves.	La stagiaire ou le stagiaire évalue son enseignement et les apprentissages des élèves et partage ses observations avec l'enseignante ou l'enseignant.

Directives et contraintes concernant le placement en stage

1. Les étudiantes et les étudiants **sont tenus d'assister aux rencontres d'information** concernant leurs stages et de **prendre connaissance des documents d'information**.
2. Les étudiantes et les étudiants **ne sont pas autorisés à solliciter une place de stage** auprès d'une direction d'école ou d'une enseignante ou d'un enseignant. La sollicitation des places de stage est effectuée par la personne responsable du placement. Toutefois, certains centres de services scolaires la permettent, vous serez informés de ces détails lors de la rencontre obligatoire pré-trimestrielle par l'agente de stage.
3. Les étudiantes et les étudiants doivent faire part de leurs intentions de stage dans les délais prévus. Au campus de Rimouski, un courriel contenant le lien pour remplir le formulaire en ligne est envoyé aux étudiantes et étudiants en début de trimestre. Au campus de Lévis, le lien d'intentions de stages est disponible sur Moodle.
4. Les étudiantes et les étudiants dont les intentions de stage seront déposées en retard ainsi que celles et ceux qui réussissent leur TECFÉE tardivement, seront placés en fonction des places disponibles restantes et des ententes avec les centres des services scolaires. Pour réaliser le stage IV à la session d'automne tel que prévu au cheminement, le TECFÉE doit être réussi au plus tard à la session d'hiver précédant le stage.
5. Étant donné les places disponibles dans les centres de services scolaires et les règles à respecter, il est possible qu'une étudiante ou un étudiant soit placé-e dans un milieu de stage autre que ceux indiqués dans ses préférences.
6. Après confirmation du lieu de stage à l'étudiante ou l'étudiant, **aucune demande de changement du lieu de stage ne sera traitée sans une raison majeure**.
7. Dès que le milieu de stage est confirmé, l'étudiante ou l'étudiant a la **responsabilité de rencontrer son enseignante associée ou son enseignant associé et, si possible, la direction de l'école (surtout pour le stage IV), et ce, dans les délais recommandés**. La rencontre, qui se déroule en présence (à moins de circonstances exceptionnelles), a pour but de discuter des attentes respectives et de l'organisation générale du stage telles que précisées dans le document d'information.
8. Une étudiante ou un étudiant **ne peut réaliser un stage s'il existe des liens privilégiés** (parenté : père, mère, beau-père, belle-mère, frère, soeur, demi-frère, demi-soeur, belle-soeur, beau-frère, oncle, tante, cousin, cousine, personne conjointe, ami.e, collègue de travail ou autres liens privilégiés : membre du conseil d'établissement par exemple) entre le ou la stagiaire et l'enseignante ou l'enseignant associé ou la direction de l'école ou tout autre membre du personnel de l'école. Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant d'aviser l'agente de stage, si elle ou s'il est concerné et que ce lien peut causer un conflit d'intérêt.
9. Une étudiante ou un étudiant **ne peut réaliser son stage dans la classe fréquentée par son ou ses enfants**. Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant d'aviser l'agente de stage, si elle ou s'il est concerné.
10. À moins d'une circonstance exceptionnelle, une étudiante ou un étudiant **ne peut être jumelé avec une enseignante ou un enseignant associé de moins de cinq ans d'expérience ou dont la tâche est de moins de 80 % et ce, afin de tenir compte des exigences ministérielles**.
11. À la suite d'une analyse de la situation ou selon l'avis médical, une étudiante enceinte lors de son stage pourrait être retirée pour des raisons préventives ou pour des raisons liées aux exigences du stage. Dans ce contexte, le stage serait interrompu et devrait être repris selon le plan de formation du programme.

12. Dans le but de favoriser la richesse et la variété de leurs stages, **les étudiantes et les étudiants ont l'obligation de diversifier leurs expériences en milieu scolaire : niveaux différents, classes et écoles différentes, enseignantes et enseignants associés différents.** Ainsi, les étudiantes et les étudiants réalisent un stage au préscolaire, un stage au premier cycle, au deuxième cycle et au troisième cycle du primaire. En aucun cas, l'autorisation d'effectuer plus d'un stage au même endroit (écoles, classes) ne sera accordée. Cependant, l'UQAR se réserve le droit de permettre un deuxième stage à un même cycle ou à un même endroit, lorsqu'il n'y a pas d'autres possibilités de placement.

Les placements en stages se font en collaboration avec les centres de services scolaires et les directions d'établissement. Les démarches sont régies par des protocoles d'ententes signées entre l'UQAR et les CSS. Il est donc essentiel de respecter ces démarches.

Territoires autorisés pour la tenue des stages pour le programme PREP⁷

Campus de Rimouski

Campus de Lévis

Cohortes de Beauce⁸

Territoires	Centres de services scolaires	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV
Bas St-Laurent Région 01	Phares	☞	☞	☞	☞		☞	☞	☞				
	Kamouraska-Rivière-du-Loup	☞	☞	☞	☞		☞	☞	☞				
	Fleuve-et-des-Lacs	☞	☞	☞	☞		☞	☞	☞				
	Des Monts-et-Marées	☞	☞	☞	☞		☞	☞	☞				
Côte-Nord Région 09	Estuaire			☞	☞			☞	☞				
	Fer (uniquement pour Port-Cartier et Sept-Îles)				☞				☞				
Gaspésie/Les Îles Région 11	Chic-Chocs		☞	☞	☞			☞	☞				
	René-Lévesque		☞	☞	☞			☞	☞				
	Les Îles ⁶				☞				☞				
Québec Région 03	Capitale		☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞				
	Découvreurs		☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞				
	Portneuf		☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞				
	Premières-Seigneuries		☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞				
	Charlevoix		☞	☞	☞		☞	☞	☞				
Chaudière-Appalaches Région 12	Côte-du-Sud		☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞				
	Navigateurs		☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞				
	Beauce-Etchemin		☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞
	Des Appalaches		☞	☞	☞		☞	☞	☞				

⁶ Il est exigé pour un placement en stage IV aux Îles de la Madeleine d'avoir un minimum de deux stagiaires.

⁷ Il est à noter qu'aucune demande de stage hors des territoires ne pourra être autorisée.

⁸ Les étudiantes et étudiants de la Beauce qui désirent faire leur stage dans le centre de services scolaire des Appalaches doivent en faire la demande à la responsable des stagiaires et à la direction du module.

RÔLES DES PARTENAIRES

Stagiaire

Personne admise à un programme de formation de l'Université comportant la réalisation de stages en milieu scolaire et inscrite aux cours-stages. Elle est réputée avoir satisfait aux exigences préalables aux stages.

Rôles et responsabilités :

Ces rôles et responsabilités s'appliquent selon les objectifs et les modalités de chacun des stages.

De façon spécifique, une fois son lieu de stage connu, il lui revient :

- de prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant associé et d'échanger sur les objectifs, les modalités de son stage et les attentes mutuelles;
- de rencontrer la direction de l'école pour se présenter et s'informer des caractéristiques et du fonctionnement de son milieu de stage;
- d'informer les parents de sa présence en classe;
- de se familiariser avec le milieu scolaire dans lequel elle ou il évolue en tenant compte des règles de fonctionnement (règlements, projet éducatif, culture du milieu, programme, etc.);
- d'être présente ou présent à l'école selon le calendrier scolaire, qu'il y ait enseignement, examens, journées de planification, rencontres de parents, ou autres activités que ce soit;
- de se conformer aux règles d'éthique de l'école;
- de partager avec l'enseignante ou l'enseignant associé les tâches relatives au travail d'une enseignante ou d'un enseignant;
- de prendre connaissance des programmes, des méthodes pédagogiques et du matériel utilisés en classe, dès la première étape du stage;
- de planifier des situations d'apprentissage, de les soumettre à l'enseignante ou à l'enseignant associé, de les réaliser et de les évaluer; toutefois le groupe classe demeure toujours sous la responsabilité de l'enseignante ou de l'enseignant associé;
- de prendre progressivement en charge le groupe d'élèves conformément aux modalités et aux objectifs du cours-stage auquel elle ou il est inscrit;
- d'apprendre à reconnaître ses forces et à déterminer ses besoins de formation de façon à pouvoir actualiser son potentiel;
- de participer activement au processus d'évaluation des apprentissages réalisés en stage;
- de faire part à la direction du module des suggestions ou des commentaires visant à améliorer l'organisation, le déroulement ou la qualité du stage;
- de participer à ses cours-stages, qu'ils soient à l'université ou à l'extérieur et de s'engager à réaliser les travaux selon les exigences demandées.

Enseignante associée ou enseignant associé

Personne responsable du groupe classe qui accueille une ou un stagiaire dans sa classe pour une période déterminée et qui répond aux exigences reliées à cette tâche.

Rôles et responsabilités :

De façon spécifique, il lui revient :

- de rencontrer la ou le stagiaire avant le début de son stage;
- d'accueillir la ou le stagiaire et de favoriser son intégration à la classe et à l'école;
- de s'enquérir des attentes de la ou du stagiaire et de prendre connaissance des objectifs de stage qu'il ou elle poursuit;
- de prendre connaissance de la documentation relative au stage (document d'information, plan de cours, guide d'évaluation);
- de préparer le séjour de la ou du stagiaire (lieu de travail, horaire, règlements de l'école, etc.);
- de préparer les élèves à la venue de la ou du stagiaire et de la ou le présenter comme une ou un collègue de travail;
- d'informer les parents de la présence en classe d'une ou d'un stagiaire;
- de permettre à la ou au stagiaire d'effectuer ses observations et d'interagir avec elle ou avec lui sur les observations qu'elle ou il aura à relever;
- de permettre à la ou au stagiaire de participer aux interventions auprès des élèves (individuellement, en sous-groupe, en groupe) de façon graduelle et progressive;
- d'échanger avec la ou le stagiaire à propos du programme de formation, des approches pédagogiques, du mode de fonctionnement de la classe, etc. (en début de stage);
- de guider la ou le stagiaire dans la poursuite des objectifs de planification, d'interaction et d'évaluation de l'action éducative;
- de laisser la ou le stagiaire expérimenter des méthodes et des techniques différentes des siennes et de commenter cette expérience;
- de donner l'occasion à la ou au stagiaire d'observer des activités pédagogiques, syndicales et sociales variées et d'y participer dans l'esprit des objectifs de son stage;
- d'observer de façon systématique la ou le stagiaire et de noter les faits saillants de son intervention;
- de prévoir des moments de rétroaction formelle, informelle et systématique pour l'évaluation formative et sommative de la ou du stagiaire;
- de continuer à appuyer la ou le stagiaire au cours de la prise en charge de la classe et de l'aider à objectiver son action;
- d'assurer, tout au long du stage, une présence et un suivi auprès de la ou du stagiaire;
- de collaborer à l'évaluation formative et sommative de la ou du stagiaire en fonction des objectifs de formation du stage;
- de faire part aux autres partenaires des suggestions et des commentaires visant à améliorer l'organisation, le déroulement et la qualité des stages.

Directrice ou directeur d'école

Personne nommée par le centre de services scolaire conformément à la Loi de l'instruction publique et responsable de la gestion d'un établissement d'enseignement. La directrice ou le directeur voit au bon déroulement des activités de stage dans son établissement. Cette responsabilité peut aussi être assumée par la direction adjointe de l'école.

Rôles et responsabilités :

De façon spécifique, il lui revient :

- de reconnaître l'apport des activités de stages à toute la vie de l'école;
- de prendre connaissance de la documentation relative au stage;
- d'inviter et d'inciter, en collaboration avec la personne responsable de la coordination des stages au centre de services scolaire, les enseignantes associées et les enseignants associés à accueillir des stagiaires à l'école;
- de participer à la sélection et à la désignation des enseignantes et des enseignants associés qui pourraient accueillir des stagiaires;
- de déterminer, en collaboration avec la personne responsable de la coordination des stages au centre de services scolaire, les moments de formation des enseignantes et des enseignants associés;
- de rencontrer les stagiaires;
- de considérer les stagiaires comme des membres de l'équipe-école et de leur donner les mêmes obligations que le personnel permanent par rapport aux procédures et aux politiques en vigueur (ponctualité, présences, etc.);
- de s'assurer de la collaboration des membres de l'équipe-école dans tout le processus d'intégration des stagiaires à la vie de l'école;
- d'accueillir les stagiaires et de les intégrer à l'équipe-école et aux activités pédagogiques prévues à l'école;
- d'informer les parents de la présence en classe de stagiaires;
- d'intégrer les stagiaires à toute activité de supervision pédagogique prévue à l'école;
- de présenter l'organisation générale de l'école (conseil d'administration, comité d'école, projet éducatif, politiques, règlements, services, horaire);
- de rechercher en tout temps, et spécialement en cas de difficulté, des solutions pour faciliter l'apprentissage de la pratique de l'enseignement;
- de participer au diagnostic de toute situation problématique;
- d'entretenir le dialogue avec la professeure ou le professeur universitaire, l'enseignante ou l'enseignant associé et le ou la stagiaire en vue d'assurer la réussite du stage;
- de faire part aux autres partenaires des suggestions et des commentaires visant à améliorer l'organisation, le déroulement et la qualité des stages.

Responsable de la coordination des stages au centre de services scolaire

Personne désignée par le centre de services scolaire qui assume, en collaboration avec l'Université et les autorités du centre de services scolaire, la coordination des stages qui se réalisent dans les établissements d'enseignement du centre de services scolaire.

Rôles et responsabilités :

De façon plus spécifique, il lui revient :

- de favoriser un partenariat avec le milieu universitaire;
- d'informer les enseignantes et les enseignants associés, les directrices et les directeurs d'école de leurs responsabilités relatives aux stages;
- d'inviter et d'inciter, en collaboration avec la direction de l'école, les enseignantes et les enseignants associés à accueillir des stagiaires à l'école;
- de participer, en collaboration avec la direction de l'école, à la sélection et à la désignation par le centre de services scolaire des enseignantes et des enseignants associés qui pourraient accueillir des stagiaires;
- de déterminer, en collaboration avec la direction de l'école et avec la personne responsable de l'organisation des activités de ressourcement à l'Université, des moments de formation des enseignantes et des enseignants associés;
- de mettre sur pied un soutien administratif et pédagogique, reconnaissant ainsi la tâche spécifique des enseignantes et des enseignants associés dans l'encadrement des stages.

Superviseure ou superviseur de stage

Personne désignée par l'Université pour assumer la responsabilité d'un cours-stage dans un programme de formation à l'enseignement. Elle a l'un des statuts suivants : professeure, professeur ou personne chargée de cours.

Rôles et responsabilités :

De façon spécifique, il lui revient :

- d'élaborer et de présenter aux stagiaires, aux enseignantes associées ou aux enseignants associés et aux directions d'établissement un plan de cours qui contient les éléments suivants : la description du cours apparaissant dans l'annuaire, des précisions sur les éléments de la description du cours, principalement sur les objectifs, le contenu, les modalités d'évaluation, le calendrier des rencontres et les références bibliographiques essentielles;
- de présenter aux stagiaires et aux enseignantes associées ou aux enseignants associés un guide d'évaluation des compétences professionnelles;
- de préciser aux enseignantes ou aux enseignants associés les objectifs, le contenu et la démarche du stage de même que le rôle des partenaires;

- de préparer et d’animer les séminaires où sont traités différents sujets liés à la formation psychopédagogique des futures enseignantes et des futurs enseignants;
- d’établir l’horaire des visites et le plan de la supervision en collaboration avec l’enseignante ou l’enseignant associé et la ou le stagiaire;
- de visiter suffisamment les stagiaires en milieu scolaire pour assurer un suivi constant de leurs progrès;
- d’observer les stagiaires en situation pédagogique, de leur procurer l’aide nécessaire et de leur assurer une évaluation formative interactive;
- d’encourager et de soutenir les efforts des enseignantes et des enseignants associés pour faire vivre aux stagiaires une suite d’expériences pédagogiques diversifiées et enrichissantes;
- de favoriser les échanges entre les membres de la triade (enseignante ou enseignant associé, stagiaire, professeure ou professeur de l’Université) afin de maintenir un climat de collaboration et de coopération;
- d’assumer la responsabilité de l’évaluation finale du cours-stage après examen des travaux et des pièces aux dossiers des stagiaires et en tenant compte de l’évaluation de l’enseignante ou de l’enseignant associé ainsi que des commentaires formulés par la direction de l’établissement;
- de faire part à la direction du module des suggestions ou des commentaires visant à améliorer l’organisation, le déroulement ou la qualité du stage.

Agente ou agent de stage

Personne qui assure le placement des stagiaires dans les différents milieux d’accueil. Elle est sous la responsabilité des directions des Unités départementales.

Rôles et responsabilités :

De façon plus spécifique, il lui revient :

- de collaborer étroitement avec les responsables de la coordination des stages au centre de services scolaire et avec les directions d’établissement;
- de s’informer des objectifs planifiés pour les stages des programmes de formation à l’enseignement;
- de s’informer de l’entente entre l’Université et les centres de services scolaires sur la formation pratique des étudiantes et des étudiants des baccalauréats d’enseignement;
- de rencontrer les directions de modules pour évaluer les besoins actuels et futurs en placement des stagiaires;
- de rencontrer les étudiantes et les étudiants pour les informer de la nature des renseignements à fournir en vue de leur placement et des possibilités concernant les lieux de stage;
- d’assurer, en concertation étroite avec les responsables de la coordination des stages du milieu scolaire, le pairage entre les stagiaires et les enseignantes et les enseignants associés et d’en informer les personnes concernées par le placement des stagiaires;
- d’établir des contacts avec les milieux d’accueil des stagiaires pour assurer le placement des stagiaires;
- d’établir un répertoire de lieux de stage qui est révisé chaque année.

L'agente ou l'agent de stage qui agit à titre de soutien administratif de la direction de l'Unité départementale des sciences de l'éducation dans la coordination des stages de chacun des campus est également responsable :

- d'assister la direction de l'Unité départementale de chacun des campus de même que les directions de modules pour assurer une liaison continue et fonctionnelle entre les unités, les modules et le milieu de pratique;
- de les assister afin de promouvoir auprès du milieu de pratique le rôle indispensable de ce dernier dans la formation à l'enseignement des futures candidates et des futurs candidats.

Responsable de la formation pratique en enseignement

La responsabilité de la formation pratique est assumée par une professeure ou un professeur qui assure la coordination de l'ensemble des activités de la formation pratique, tant en ce qui a trait au milieu scolaire qu'au milieu universitaire.

Rôles liés à la coordination de formation pratique :

1. Assurer un leadership pédagogique au sein de l'équipe de formation pratique en enseignement;
2. Convoquer et animer les rencontres de concertation et de coordination avec les personnes superviseuses de stage;
3. Assurer la mise en application des décisions et des orientations de la formation pratique;
4. Soutenir les personnes stagiaires, les enseignantes associées et enseignants associés, les directions d'écoles et tout particulièrement les superviseuses et superviseurs universitaires (professeures, professeurs et personnes chargées de cours) lors de problématiques particulières rencontrées dans le cadre de la formation pratique;
5. Travailler de concert avec la direction de module et du département (formation des groupes, calendriers des stages, horaire des séminaires, cheminement des étudiantes et étudiants);
6. Coordonner la formation des personnes enseignantes associées.

Rôles liés à l'administration pédagogique :

7. Effectuer des rencontres d'information et d'appréciation concernant l'expérience des stages afin de mettre en place les ajustements nécessaires pour le maintien d'une bonne collaboration avec les milieux scolaires, les superviseuses et superviseurs et les personnes-ressources;
8. Coordonner l'amélioration de la formation pratique par le développement et la mise à jour des outils pédagogiques et d'évaluation (plans de cours types, guides d'évaluation et annexes, cahiers d'accompagnement, documents touchant la formation des personnes enseignantes associées, qui doit être assumée par le milieu universitaire);
9. Exercer un rôle d'expert-conseil auprès des personnes superviseuses de stage;
10. Contribuer à la formation pédagogique des superviseuses et superviseurs et des enseignantes et enseignants associés.

Rôles liés à la collaboration au processus de placement en stage :

11. Collaborer avec l'agente ou l'agent de stage dans le placement des stagiaires dans les milieux scolaires;

12. Rencontrer les étudiantes et les étudiants avec l'agente ou l'agent de placement en stage dans des situations particulières lors du placement des stagiaires;
13. Confirmer les groupes de stage avec l'agente administrative ou l'agent administratif du département.

Rôles liés à la collaboration et à la représentation auprès des partenaires :

14. Participer au maintien d'une collaboration étroite et de confiance avec les milieux de stage (écoles primaires et secondaires de tout l'Est-du-Québec, centres de formation professionnelle à l'échelle de la province);
15. Établir des liens et des collaborations avec les collègues d'autres milieux universitaires sur tout ce qui concerne la formation pratique dans les programmes conduisant à l'exercice d'une profession.

Directrice ou directeur de module

Personne élue par le conseil de module de l'Université et responsable de la qualité des programmes de formation à l'enseignement et du cheminement des étudiantes et des étudiants dans ces programmes.

Rôles et responsabilités :

De façon plus spécifique, il lui revient :

- de s'assurer, en collaboration avec les Unités départementales des sciences de l'éducation, que le contenu et l'organisation des stages répondent aux objectifs du programme;
- de transmettre au secteur des sciences de l'éducation la liste des étudiantes et des étudiants inscrits aux cours-stages;
- d'informer le secteur des sciences de l'éducation des besoins actuels et futurs en placement des stagiaires.

Directrice ou directeur de l'Unité départementale

Personne élue par l'assemblée de l'Unité départementale des sciences de l'éducation de l'Université et responsable de l'ensemble des ressources nécessaires à la réalisation des activités d'enseignement et de recherche du département.

Rôle et responsabilités :

De façon plus spécifique, il lui revient :

- d'assumer la responsabilité de l'ensemble des ressources nécessaires à la réalisation des activités de stage.

STG19023 Stage I

Familiarisation avec le milieu scolaire et initiation à la profession enseignante



DESCRIPTION STAGE I

STG19023 Familiarisation avec le milieu scolaire et initiation à la profession enseignante (3 crédits)

OBJECTIFS

Se familiariser avec les diverses tâches, responsabilités et rôles de la profession enseignante, dans le but de consolider son orientation professionnelle.

CONTENU

Connaissance et compréhension de l'organisation d'une école : personnel, service, règlements, calendrier, horaire, etc. Participation à la vie d'une école préscolaire et primaire : réunions de gestion, journées pédagogiques, rencontres de parents, conseil d'établissement, assemblées syndicales, activités sociales, etc. Observation et participation dans des classes du préscolaire et des trois cycles du primaire : responsabilités de l'enseignante ou de l'enseignant dans la classe et dans l'école, caractéristiques des élèves, approches pédagogiques, programmes, matériel didactique, organisation, gestion de la classe et planification. Sensibilisation aux organismes du milieu scolaire québécois : ministère de l'Éducation, centre de services scolaire, organisation et assemblée syndicale, comité de parents, conseil d'établissement, etc. Se sensibiliser à l'importance de la documentation ministérielle (programme scolaire, progression des apprentissages, compétences professionnelles). Harmonisation du projet personnel de formation avec le projet professionnel (projet de stage, portfolio, etc.). Initiation au processus d'analyse réflexive.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Quinze journées de stage réparties sur six semaines, séminaires, rencontres individuelles, rencontre(s) en triade dans les milieux, réalisation du carnet de stage.

FORMAT

Le cours-stage STG19023 *Stage I : Familiarisation avec le milieu scolaire et initiation à la profession enseignante* s'adresse aux étudiantes et aux étudiants de première année du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire. Il se déroule durant le trimestre d'hiver et comprend 15 jours de présence dans le milieu scolaire répartis sur un minimum de six semaines.

Le stage favorise une intégration progressive des stagiaires dans l'école et dans la classe. Au début, le stage se déroule les mêmes journées, deux fois par semaine pendant quatre semaines. Cela permet un départ stable pour les enseignantes et les enseignants, pour les élèves et pour les stagiaires. Par la suite, la présence des stagiaires augmente à cinq jours consécutifs. Ces journées permettent aux stagiaires de vivre de façon intensive la réalité quotidienne des enseignantes et des enseignants.

L'expérience du premier stage se clôture au cours de la semaine suivante par deux autres journées de présence dans le milieu. Par ses objectifs globaux de familiarisation avec le milieu scolaire, le stage peut aussi permettre aux stagiaires de participer à des activités à l'extérieur de l'école, par exemple, à une assemblée des commissaires.

Bien que les stagiaires soient rattachés à une enseignante ou à un enseignant spécifique, elles ou ils doivent cependant avoir la possibilité d'explorer différents aspects de la tâche professionnelle dans d'autres classes du préscolaire ou des trois cycles du primaire. Les expériences variées des stagiaires sont préparées et partagées lors des séminaires. Il y a quatre séminaires obligatoires à l'université dont au moins un avant le début du stage et un à la fin. Ce dernier séminaire a pour objectif de faire le bilan de l'expérience de stage et de déterminer les objectifs personnels et professionnels pour le stage suivant.

DÉTAIL DES OBJECTIFS

Le stage de familiarisation avec le milieu scolaire et d'initiation à la profession enseignante est un moment privilégié de la formation où les étudiantes et les étudiants peuvent vivre un premier contact avec leur futur milieu professionnel. Comme il s'agit d'un cours de familiarisation en vue de permettre aux stagiaires de se construire une première image du milieu et de vérifier la pertinence de leur orientation, les objectifs visent à aborder la réalité scolaire « en largeur » plutôt qu'« en profondeur ». Ce stage permet d'observer et de mettre en pratique, dans le milieu scolaire, les acquisitions faites dans les cours suivis au premier trimestre.

De plus, selon le cheminement prévu au programme, quatre cours sont offerts au trimestre d'hiver en parallèle avec le cours-stage. Les stagiaires ont alors l'occasion d'échanger avec leur enseignante ou leur enseignant associé sur les thèmes abordés dans l'ensemble de ces cours et de clarifier les liens entre les connaissances théoriques et la pratique éducative dans une classe.

En somme, cette expérience conduit les stagiaires à prendre connaissance des rôles et des responsabilités reliés à la tâche d'enseignante ou d'enseignant, à se familiariser avec les différents aspects du milieu scolaire, à s'initier à la pratique réflexive et à établir des relations professionnelles avec l'enseignante ou l'enseignant, avec les élèves et avec les parents, s'il y a lieu. Bien que le premier stage s'inscrive dans une perspective de familiarisation avec le milieu scolaire et d'initiation à la profession enseignante, le cheminement parcouru par les stagiaires durant ce stage doit les amener à prendre connaissance et à développer des habiletés et des aptitudes professionnelles propres au travail enseignant.

Ces gestes professionnels proviennent du référentiel de compétences de la profession enseignante proposé par le ministère de l'Éducation (MEQ). Un guide d'évaluation fournit à cet effet des précisions pour clarifier le sens des compétences professionnelles que l'on s'attend à observer chez les stagiaires au terme du premier stage.

ACTIVITÉS DE FORMATION

Différentes activités de formation sont proposées afin que les étudiantes et les étudiants vivent une expérience formatrice et développent les compétences professionnelles associées à ce premier stage. Ces activités contribuent à soutenir la démarche d'analyse réflexive des stagiaires et à favoriser leur participation dans la classe et dans l'école. Elles s'inscrivent dans un processus d'apprentissage continu qui les incite à prendre en main leur développement personnel et professionnel.

Les activités de formation sont préparées à l'université lors des rencontres prévues à l'horaire. Elles se réalisent dans le milieu de stage avec la collaboration de la direction de l'école, de l'enseignante ou de l'enseignant associé ou d'autres membres du personnel, selon le cas. L'intégration des connaissances est faite par les stagiaires dans leur carnet de stage et lors des rencontres qui se tiennent à l'université. Les stagiaires se familiarisent avec le milieu de pratique en réalisant principalement trois grands types d'activités : des activités d'exploration, des activités de participation et des activités de réflexion. Voici des exemples de ces activités.

EXPLORATION DES COMPOSANTES DE LA PROFESSION

La classe

- Mode de fonctionnement de la classe;
- Planification de situations d'enseignement-apprentissage;
- Réalisation de situations d'enseignement-apprentissage;
- Évaluation de la progression des apprentissages.

Les élèves

- Caractéristiques des élèves;
- Observation plus approfondie de quelques élèves de la classe.

L'école

- Portrait de l'école de stage;
- Observation dans une autre classe (niveau différent);
- Rencontre avec un autre membre du personnel de l'école;
- Participation à la vie scolaire.

Participation en classe

- Participation aux activités entourant l'enseignement proprement dit (accueil, menu de la journée, déplacements, surveillance, explication des devoirs, etc.);
- Exploitation des activités d'enseignement (soutien à des élèves, soutien au travail d'équipe, correction individuelle ou en groupe, etc.);
- Collaboration aux routines d'enseignement et au mode de fonctionnement de la classe;
- Planification, réalisation et évaluation d'au moins une situation d'enseignement-apprentissage.

Réflexion

- Retours réflexifs sur les thématiques explorées;
- Analyse de situations d'enseignement-apprentissage;
- Analyse de situations vécues durant le stage;
- Analyse du processus d'apprentissage de la profession;
- Bilan des aptitudes pour exercer la profession (forces et défis).

Au début du trimestre, les stagiaires préparent un projet de stage qu'ils ou elles présentent à leur enseignante ou à leur enseignant associé et à la personne responsable du cours-stage (professeure, professeur, chargée ou chargé de cours). Les stagiaires précisent leurs attentes et leurs appréhensions au regard du stage et déterminent les objectifs qu'ils ou elles poursuivent sur les plans pédagogique et personnel ainsi que sur celui de l'intégration dans le milieu de stage. Ils ou elles élaborent également un plan d'activités à réaliser afin d'explorer le milieu scolaire.

Un bilan de stage fait état des activités réalisées pendant le stage et précise ce que les stagiaires en ont retiré : apprentissages, prises de conscience, découvertes, etc. Il permet aussi de préciser les écarts entre le vécu du stage et les objectifs poursuivis et de faire le point sur les suites à donner au stage. Une réflexion sur la pertinence de l'orientation professionnelle complète le bilan.

Prise en charge graduelle et continue

La prise en charge est l'occasion pour les stagiaires d'assumer des responsabilités liées à la tâche d'enseignement. Elle contribue au développement des apprentissages des stagiaires et est essentielle à la réussite des stages. Pour permettre une prise en charge progressive et adaptée au développement et à la maîtrise des compétences professionnelles, elle est vécue en deux temps : la prise en charge graduelle et la prise en charge continue.

La prise en charge graduelle permet aux stagiaires de se familiariser avec les différentes composantes de la pratique éducative des enseignantes et des enseignants en assumant des activités d'enseignement et d'encadrement variées dans la classe. Au début du stage, ces interventions sont discontinues, puis progressivement elles sont vécues de façon continue (une période par jour, deux périodes par jour, une demi-journée, deux demi-journées, une journée complète, etc.). La prise en charge graduelle est préalable à la prise en charge continue et concerne les stages I, II, III et IV.

La prise en charge continue permet aux stagiaires de vivre la complexité de la tâche d'enseignement en assumant toutes les tâches et les responsabilités de l'enseignante ou de l'enseignant de façon continue. Les interventions sont préparées avec la collaboration de l'enseignante ou de l'enseignant associé (EA) qui garde toujours la responsabilité première de la classe. Elles sont réalisées en général en l'absence de l'EA, parfois en sa présence, dans un climat d'apprentissage et de rétroaction. On parle d'une prise en charge continue pour les stages III et IV.

La prise en charge est accompagnée des activités de formation suivantes :

Observation en classe : elle comprend l'observation des approches de l'EA (mode de fonctionnement de la classe, planification, enseignement, adaptation, évaluation, etc.) et l'observation des élèves (caractéristiques, comportements, processus d'apprentissage, etc.);

Participation en classe : elle comprend les routines, les surveillances, l'accueil des élèves, les déplacements et tout autre encadrement;

Exploration : elle comprend l'exploration des différentes facettes de la profession dans la classe (matériel didactique et pédagogique, TICE, outils de gestion de classe, organisation de la classe, etc.) et dans l'école (projet éducatif, règlements, réunions diverses, coopération et collaboration entre les collègues, rôle et responsabilités de la direction, personnel enseignant et non enseignant, participation des parents, etc.);

Réflexion : elle comprend les retours réflexifs quotidiens ou hebdomadaires sur les thèmes explorés et sur l'expérience, l'analyse des situations d'enseignement-apprentissage, l'analyse du processus d'apprentissage de la profession et le bilan de stage (activités réalisées, forces et défis);

À cela s'ajoutent les activités suivantes :

- **Activité - Intervention** : il s'agit d'une intervention auprès des élèves réalisée par les stagiaires (dictée, mise en forme mathématique, causerie, corrections individuelles, collectives ou en sous-groupe, lecture d'une histoire, accompagnement et surveillance à la bibliothèque, etc.)
- **Situation d'enseignement-apprentissage** : il s'agit d'une activité planifiée en respectant les composantes d'une activité d'enseignement (description sommaire de l'activité, intentions

pédagogiques, démarche pédagogique, mode de fonctionnement de la classe, adaptation de l'enseignement, évaluation des apprentissages des élèves et de l'enseignement), réalisée et évaluée par les stagiaires.

Format du stage : prise en charge pour le stage I (15 jours)

Format du stage	Prise en charge <u>graduelle</u> et activités de formation
1 ^{re} semaine (2 jrs/sem.)	Présentation, O bservation, P articipation, E xploration, R éflexion (O, P, E, R)
2 ^e semaine (2 jrs/sem.)	(O, P, E, R)
3 ^e semaine (2 jrs/sem.)	1 activité - intervention par jour et (O, P, E, R)
4 ^e semaine (2 jrs/sem.)	1 activité - intervention par jour et (O, P, E, R)
5 ^e semaine (5 jrs/sem.)	2 demi-journées et (O, P, E, R)
6 ^e semaine (2 jrs/sem.)	1 activité - intervention par jour et (O, P, E, R) et clôture du stage

En ce qui a trait à la situation d'enseignement-apprentissage, la ou le stagiaire et l'EA déterminent la période où celle-ci sera réalisée.

Pour respecter le nombre de journées de présence dans le milieu de stage, les stagiaires devront reprendre chaque jour d'absence.

Résumé

- ❑ **Quatre (4) séminaires en présence obligatoires** (l'absence à un séminaire entraîne la perte d'un intervalle sauf pour des raisons jugées majeures et justifiables) dont :
 - un avant la première journée de présence en classe;
 - un après les 15 journées de présence en classe.
- ❑ Au moins une rencontre en dyade avec la personne responsable du cours-stage et la ou le stagiaire;
- ❑ Quinze (15) jours de présence dans le milieu de stage, dont 7 jours consécutifs;
- ❑ Une rencontre avec les EA pour échanger sur le déroulement du stage, les productions et les exigences du stage (personne responsable du cours-stage et enseignants associés);
- ❑ Tenir au moins **une triade** dans le milieu (stagiaire, EA et personne responsable du cours-stage);
- ❑ Pendant le déroulement du stage :
 - présence de l'EA à 100 %;
 - durant le stage, si cela convient aux stagiaires et aux EA, il est possible de permettre aux stagiaires de vivre de courts moments avec les élèves en l'absence des EA (déplacements, entrée des élèves, etc.).

Productions réalisées par les stagiaires

- Projet de stage
- Lettre aux parents
- Participation quotidienne en classe
- Planification, réalisation et évaluation d'au moins une situation d'enseignement-apprentissage
- Activités d'exploration
- Trouvaille à partager à l'oral
- Deux analyses réflexives (en suivant la démarche proposée)
- Bilan de l'expérience et autoévaluations formative et sommative (guide d'évaluation) et commentaires de l'EA

Échelle d'appréciation

	Pour le stade où la stagiaire ou le stagiaire est rendu...
Excellent (A+, A, A-)	L'ensemble de son travail est remarquable . L'organisation des activités de formation est excellente de même que la démarche d'analyse réflexive et l'engagement dans le processus d'apprentissage de la profession. Un excellent niveau de maîtrise des compétences a pu être observé.
Très bien (B+, B, B-)	L'ensemble de son travail est conforme aux exigences du stage . L'organisation des activités de formation est adéquate de même que la démarche d'analyse réflexive et l'engagement dans le processus d'apprentissage de la profession. Un très bon niveau de maîtrise des compétences a pu être observé, même s'il y a quelques ajustements à réaliser.
Bien (C+, C, C-)	L'ensemble de son travail est bon . Toutefois, des compétences essentielles à la pratique enseignante sont à travailler . Le niveau de maîtrise est acceptable.
Faible (D+, D)	L'ensemble de son travail est faible . Le niveau de maîtrise des compétences que l'on s'attend à observer au terme du stage est minimalement atteint . Il a beaucoup de lacunes.
Échec (E)	L'ensemble de son travail est insatisfaisant , les productions sont incomplètes ou inconsistantes. La plupart des compétences essentielles à la pratique enseignante sont à travailler. Le niveau de maîtrise des compétences que l'on s'attend à observer au terme du stage n'est pas atteint .

Important : La qualité de la **langue écrite** est évaluée dans toutes les productions, et ce, jusqu'à concurrence de 15 % de la note globale du stage.

Stage I - STG 190 23 (15 jours) - Familiarisation avec le milieu et initiation à la profession enseignante
 Calendrier du trimestre d'hiver 2026

Janvier

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
5	6	7	8 Début du trimestre et début des cours	9
12	13 à Séminaire 1 16h15 à 19h05	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27 à Séminaire 2 16h15 à 19h05	28	29	30

Février

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2	3	4	5	6
9	10 à Séminaire 3 16h15 à 19h05	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27

Mars

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2 #	3 #	4 #	5 #	6 #
9	10 à Séminaire 4 16h15 à 19h05	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27

Avril

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
30	31	1	2	3 Congé
6 Congé	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29 Fin du trimestre	30	

Légende :  Stage dans le milieu scolaire

* : Séminaires : les rencontres ont lieu les mardis de 16h15 à 19h05.

 : Période de lecture universitaire

STG29023 Stage II

Initiation à l'intervention en classe



DESCRIPTION STAGE II

STG29023 Initiation à l'intervention en classe (3 crédits)

OBJECTIF

S'initier à la mise en œuvre progressive des activités de planification, d'organisation, de gestion et d'intervention pédagogique dans la classe en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant.

CONTENU

Développement d'habiletés d'observation en lien avec le fonctionnement d'une classe. Observation du processus d'enseignement-apprentissage, par la participation à la vie de la classe et par l'analyse réflexive. Pratique progressive d'interventions pédagogiques variées : interventions individuelles et en petits groupes; co-animation; planification, pilotage et évaluation d'activités d'enseignement-apprentissage en considération de l'hétérogénéité du groupe. Participation à la gestion d'un groupe d'élèves et clarification de ses valeurs éducatives. Développement de l'autonomie et de la responsabilisation à l'égard de sa formation. Mise en pratique et intégration de connaissances pédagogiques et didactiques. Soutien du plaisir d'apprendre chez les élèves. Consolidation de mécanismes de soutien au projet personnel de formation (portfolio, communautés d'apprenants, mise en réseau, forum électronique, journal de bord, etc.). Bilan des compétences professionnelles. Retour critique sur les expériences réalisées en stage : progression dans le projet personnel de formation, liens théorie/pratique, autonomie et jugement professionnel. Actualisation du projet personnel de formation. Développement d'habiletés d'analyse réflexive.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Dix-neuf journées de stage réparties sur sept semaines, séminaires, rencontres individuelles et en triade, observation dans le milieu, réalisation du carnet de stage.

COURS PRÉALABLE

STG19023

FORMAT

Le cours-stage STG29023 Stage II : *Initiation à l'intervention en classe*, s'adresse aux étudiantes et aux étudiants de deuxième année du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire. Il se déroule au trimestre d'automne et s'étale sur 19 jours répartis de la façon suivante : sept jours avant la semaine de lecture (journées perlées les jeudis et vendredis, à l'exception des journées de séminaires), dix jours consécutifs à la fin du mois d'octobre et au début du mois de novembre. Le stage se termine en novembre par deux autres journées consécutives de présence dans le milieu.

Le cours-stage se déroule à la fois dans le milieu scolaire et à l'université. Les rencontres universitaires sont obligatoires. Celles-ci permettent aux stagiaires de planifier leur projet de stage et d'approfondir la thématique spécifique au stage II, soit le mode de fonctionnement de la classe. Ce sont quatre séminaires qui sont obligatoires et qui se déroulent pour toutes et tous à l'université.

DÉTAIL DES OBJECTIFS

Ce deuxième stage a pour objectifs de développer chez les stagiaires des habiletés d'intervention auprès d'un groupe d'élèves (mode de fonctionnement de la classe et animation de situations d'enseignement-apprentissage) en collaborant au travail d'une enseignante ou d'un enseignant, d'établir une relation professionnelle avec les élèves, les collègues et les parents, de clarifier leurs croyances et leurs conceptions de la profession et de développer des habiletés d'analyse réflexive.

Cette expérience permet aux stagiaires d'observer et de mettre en pratique les acquisitions faites dans les cours suivis jusqu'à maintenant et d'échanger avec leur enseignante ou leur enseignant associé en vue de clarifier les liens entre les connaissances théoriques et la pratique éducative dans une classe.

Ce stage conduit les stagiaires à consolider leur connaissance des rôles et des responsabilités reliés à la tâche d'enseignante ou d'enseignant et à développer des habiletés d'observation (prise d'information, consignation, interprétation) et d'intervention (démarche pédagogique et mode de fonctionnement de la classe). Le cheminement parcouru par les stagiaires durant ce stage doit les amener à développer des habiletés et des aptitudes propres au travail enseignant.

Ces gestes professionnels, regroupés en quatre catégories, proviennent du référentiel de compétences de la profession enseignante proposé par le ministère de l'Éducation. Un guide d'évaluation fournit à cet effet des précisions pour clarifier le sens des compétences professionnelles que l'on s'attend à observer chez les stagiaires au terme du deuxième stage.

ACTIVITÉS DE FORMATION

Les activités de formation sont préparées à l'université lors des rencontres prévues à l'horaire. Elles sont ensuite expérimentées dans le milieu de pratique avec la collaboration de l'enseignante ou de l'enseignant associé durant les dix-neuf (19) jours de présence en classe. L'intégration des connaissances est faite par les stagiaires dans leur carnet de stage, lors des rencontres qui se tiennent à l'université et lors des échanges avec leur enseignante ou leur enseignant associé. Les stagiaires s'initient à l'intervention en classe en réalisant principalement trois types d'activités : la planification du projet de stage, la réalisation du projet d'exploration et d'intervention en classe et les activités de réflexion.

La planification du projet de stage s'effectue durant les premières semaines du trimestre. Les stagiaires élaborent leur projet en précisant leurs attentes et leurs appréhensions au regard du stage. Ce projet comprend également les objectifs personnels et professionnels relatifs à la gestion d'un groupe d'élèves (conceptions de l'autorité, du mode de fonctionnement d'une classe, du rôle d'encadrement de l'adulte, etc.) et la planification des activités d'observation participante et d'intervention pour la période de stage dans le milieu scolaire.

Le projet de stage est présenté à la personne responsable du cours-stage (professeure, professeur, chargée ou chargé de cours) et à l'enseignante ou à l'enseignant associé. Les activités **d'exploration et d'intervention** peuvent prendre les formes suivantes :

- Observation des caractéristiques des élèves en lien avec la motivation scolaire;
- Observation du mode de gestion d'une classe;
- Description des situations d'enseignement-apprentissage en s'intéressant de façon plus particulière aux interventions concernant la gestion du groupe;
- Description, analyse et interprétation des faits portant sur la gestion de classe;
- Explicitation de leurs valeurs, croyances et conceptions éducatives.

Les stagiaires réalisent leur projet tout en collaborant à l'ensemble des activités de l'enseignante ou de l'enseignant associé (accueil, déplacements, soutien individuel, support au travail d'équipe, correction en groupe, dictée, causerie, jogging mathématique, etc.). Leur participation comprend également la planification, la réalisation et l'évaluation d'au moins deux situations d'enseignement-apprentissage et la planification d'une semaine en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant associé.

Tout au long du stage, les stagiaires analysent leurs interventions et les données recueillies. Les activités de formation sont réalisées dans une dynamique action-réflexion de manière à ce qu'un retour réflexif sur l'expérience soit constant. La **réflexion** s'effectue en réalisant les activités suivantes :

- Retours réflexifs sur la thématique de la gestion de classe;
- Analyse des situations d'enseignement-apprentissage;
- Analyse du processus d'apprentissage de la profession;
- Bilan de stage (activités réalisées, forces et défis pour le prochain stage).

À la fin de la période intensive, les stagiaires, en collaboration avec leur enseignante ou leur enseignant associé, font le bilan du niveau de maîtrise des compétences professionnelles visées par le stage et déterminent les défis pour le troisième stage.

Prise en charge graduelle et continue

La prise en charge est l'occasion pour les stagiaires d'assumer des responsabilités liées à la tâche d'enseignement. Elle contribue au développement des apprentissages des stagiaires et est essentielle à la réussite des stages. Pour permettre une prise en charge progressive et adaptée au développement et à la maîtrise des compétences professionnelles, elle est vécue en deux temps : la prise en charge graduelle et la prise en charge continue.

La prise en charge graduelle permet aux stagiaires de se familiariser avec les différentes composantes de la pratique éducative des enseignantes et des enseignants en assumant des activités d'enseignement et d'encadrement variées dans la classe. Au début du stage, ces interventions sont discontinues, puis progressivement elles sont vécues de façon continue (une période par jour, deux périodes par jour, une demi-journée, deux demi-journées, une journée complète, etc.). La prise en charge graduelle est préalable à la prise en charge continue et concerne les stages I, II, III et IV.

La prise en charge continue permet aux stagiaires de vivre la complexité de la tâche d'enseignement en assumant toutes les tâches et les responsabilités de l'enseignante ou de l'enseignant de façon continue. Les interventions sont préparées avec la collaboration de l'enseignante ou de l'enseignant associé (EA) qui garde toujours la responsabilité première de la classe. Elles sont réalisées en général en l'absence de l'EA, parfois en sa présence, dans un climat d'apprentissage et de rétroaction. On parle d'une prise en charge continue pour les stages III et IV.

La prise en charge est accompagnée des activités de formation suivantes :

Observation en classe : elle comprend l'observation des approches de l'EA (mode de fonctionnement de la classe, planification, enseignement, adaptation, évaluation, etc.) et l'observation des élèves (caractéristiques, comportements, processus d'apprentissage, etc.);

Participation en classe : elle comprend les routines, les surveillances, l'accueil des élèves, les déplacements et tout autre encadrement;

Exploration : elle comprend l'exploration des différentes facettes de la profession dans la classe (matériel didactique et pédagogique, TICE, outils de gestion de classe, organisation de la classe, etc.) et dans l'école (projet éducatif, règlements, réunions diverses, coopération et collaboration entre les collègues, rôle et responsabilités de la direction, personnel enseignant et non enseignant, participation des parents, etc.);

Réflexion : elle comprend les retours réflexifs quotidiens ou hebdomadaires sur les thèmes explorés et sur l'expérience, l'analyse des situations d'enseignement-apprentissage, l'analyse du processus d'apprentissage de la profession et le bilan de stage (activités réalisées, forces et défis);

À cela s'ajoutent les activités suivantes :

- **Activité - intervention** : il s'agit d'une intervention auprès des élèves réalisée par les stagiaires (dictée, mise en forme mathématique, causerie, correction individuelle, collective ou en sous-groupe, lecture d'une histoire, accompagnement et surveillance à la bibliothèque, etc.)
- **Situation d'enseignement-apprentissage** : il s'agit d'une activité planifiée en respectant les composantes d'une activité d'enseignement (description sommaire de l'activité, intentions

pédagogiques, démarche pédagogique, mode de fonctionnement de la classe, adaptation de l'enseignement, évaluation des apprentissages des élèves et de l'enseignement), réalisée et évaluée par les stagiaires.

Format du stage : prise en charge pour le stage II (19 jours)

Format du stage	Prise en charge <u>graduelle</u> et activités de formation et de participation*
1re semaine (1 ou 2 jrs/sem.)**	Présentation, Observation, Participation, Exploration, Réflexion (O, P, E, R)
2e semaine (1 ou 2 jrs/sem.)	1 activité - intervention par jour et (O, P, E, R)
3e semaine (1 ou 2 jrs/sem.)	1 activité - intervention par jour et (O, P, E, R)
4e semaine (1 ou 2 jrs/sem.)	2 activités - interventions par jour (am et pm) et (O, P, E, R)
5e semaine (1 ou 2 jrs/sem.)	2 activités - interventions par jour (am et pm) et (O, P, E, R)
6e semaine (5 jrs)	2 demi-journées et 1 journée complète et (O, P, E, R)
7e semaine (5 jrs)	2 demi-journées et 2 journées complètes et (O, P, E, R)
8e semaine (1 ou 2 jrs/sem.)	1 activité - intervention par jour et (O, P, E, R) et clôture du stage

* En ce qui a trait aux situations d'enseignement-apprentissage, la ou le stagiaire et l'EA déterminent la période où celles-ci seront réalisées.

** En dehors de la période intensive de stage, le nombre de journées de présence dans le milieu de stage peut varier en fonction des congés fériés et des séminaires universitaires.

Pour respecter le nombre de journées de présence dans le milieu de stage, les stagiaires devront reprendre chaque jour d'absence.

Résumé

- **Quatre (4) séminaires en présence obligatoires (l'absence à un séminaire entraîne la perte d'un intervalle sauf pour des raisons jugées majeures et justifiables) dont :**
 - Un avant la première journée de présence en classe
 - Un après les 19 journées de présence en classe
- Dix-neuf (19) journées de présence dans le milieu de stage, dont dix (10) journées consécutives
- Une rencontre avec les EA pour échanger sur le déroulement du stage, les productions et les exigences du stage (personne responsable du cours-stage et EA)
- Au moins une visite de la personne responsable du cours dans le milieu de stage, comprenant l'observation d'une situation d'enseignement-apprentissage animée par les stagiaires. Lors de cette visite, tenir une rencontre-synthèse en triade
- Pendant le déroulement du stage :
 - Présence de l'EA à 80%
 - Prise en charge par les stagiaires en l'absence de l'EA de 20%

Productions réalisées par les stagiaires⁹

- ❑ Projet de stage et bilan du stage 1 ;
- ❑ Évaluation formative et sommative du stage 1 (les commentaires de l'EA signés et datés) ;
- ❑ Lettre aux parents ;
- ❑ Planification des journées de stage (routines, fonctionnement de la classe, enseignement) ;
- ❑ Planification, réalisation et évaluation d'au moins deux situations d'enseignement-apprentissage (SEA) ;
- ❑ Planification d'une semaine en collaboration avec l'EA ;
- ❑ Une analyse réflexive ;
- ❑ Représentation du mode de fonctionnement de la classe (valeurs et conceptions de l'enseignement, gestion des moments cruciaux de la journée, gestion de l'organisation en salle de classe, gestion durant l'action) ;
- ❑ Bilan synthèse du stage ;
- ❑ Autoévaluation (guide d'évaluation) et commentaires de l'EA.

Échelle d'appréciation

	Pour le stade où la stagiaire ou le stagiaire est rendu...
Excellent (A+, A, A-)	L'ensemble de son travail est remarquable . L'organisation des activités de formation est excellente de même que la démarche d'analyse réflexive et l'engagement dans le processus d'apprentissage de la profession. Un excellent niveau de maîtrise des compétences a pu être observé.
Très bien (B+, B, B-)	L'ensemble de son travail est conforme aux exigences du stage . L'organisation des activités de formation est adéquate, de même que la démarche d'analyse réflexive et l'engagement dans le processus d'apprentissage de la profession. Un très bon niveau de maîtrise des compétences a pu être observé, même s'il y a quelques ajustements à réaliser.
Bien (C+, C, C-)	L'ensemble de son travail est bon . Toutefois, des compétences essentielles à la pratique enseignante sont à travailler . Le niveau de maîtrise est acceptable.
Faible (D+, D)	L'ensemble de son travail est faible . Le niveau de maîtrise des compétences que l'on s'attend à observer au terme du stage est minimalement atteint . Il y a beaucoup de lacunes.
Échec (E)	L'ensemble de son travail est insatisfaisant , les productions sont incomplètes ou inconsistantes. La plupart des compétences essentielles à la pratique enseignante sont à travailler. Le niveau de maîtrise des compétences que l'on s'attend à observer au terme du stage n'est pas atteint .

Important : La qualité de la **langue écrite** est évaluée dans toutes les productions, et ce, jusqu'à concurrence de 15 % de la note globale du stage.

⁹ La description des travaux attendus est sujette à de légères modifications

Stage II - STG 290 23 - Initiation à l'intervention en classe
 Calendrier du trimestre d'automne 2025

Étape 1					
MOIS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AOÛT	25 Début du trimestre	26 Début des cours	27	28	29
SEPTEMBRE	1 ^{er} Congé	2	3	4	5* Séminaire 1
	8	9	10	11	12
	15	16	17	18	19
	22	23	24	25	26 Congé

Étape 2					
MOIS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
OCTOBRE	29	30	1 ^{er}	2	3* Séminaire 2
	6	7	8	9	10
	13 Congé	14	15	16	17* Séminaire 3
	20 ✍	21 ✍	22 ✍	23 ✍	24 ✍

Étape 3					
MOIS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
NOVEMBRE	27	28	29	30	31
	3	4	5	6	7
	10	11	12	13	14
	17	18	19	20	21* Séminaire 4
	24	25	26	27	28
DÉCEMBRE	1 ^{er}	2	3	4	5
	8	9	10	11	12
	15 Fin du trimestre				

-  Présence dans le milieu scolaire
 * : Séminaires
 ✍ : Période de lecture universitaire

STG39023 Stage III

Interventions en classe



DESCRIPTION STAGE III

STG39023 Interventions en classe (6 crédits)

OBJECTIF

Développer des habiletés d'intervention et d'organisation de la classe, en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant, dans une perspective de gestion des apprentissages en fonction des besoins des élèves.

CONTENU

Intégration graduelle et active dans une classe par l'observation structurée de son mode de fonctionnement. Connaissance progressive des caractéristiques des élèves : estime de soi, compétence sociale, motivation, stratégies cognitives, apprentissages scolaires, etc. Conception, pilotage et évaluation d'activités d'enseignement-apprentissage et d'interventions adaptées aux besoins des élèves et conformes au programme de formation. Réflexion et mise en œuvre de la différenciation pédagogique. Planification à court et moyen terme des interventions pédagogiques en fonction des besoins répertoriés chez les élèves. Analyse et argumentation de sa pratique pédagogique. Poursuite du développement des compétences en regard de la macro-planification. Soutien du plaisir d'apprendre chez les élèves. Prise en charge graduelle et continue de la classe. Consolidation de mécanismes de soutien au projet personnel de formation (portfolio, communautés d'apprenants, mise en réseau, forum électronique, journal de bord, etc.). Retour critique sur les expériences réalisées en stage : progression dans le projet personnel de formation, liens théorie/pratique, autonomie et jugement au regard de ses compétences professionnelles. Consolidation de ses croyances, convictions éducatives et de ses habiletés d'analyse réflexive. Actualisation du projet personnel de formation.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Stage en milieu scolaire : vingt-six journées de stages consécutives sur sept semaines et deux journées flottantes au début du trimestre, séminaires, rencontres individuelles, observation et triade dans le milieu, réalisation du carnet de stage.

PRÉALABLE(S)

STG29023

FORMAT

Le cours stage STG39023 *Stage III: Interventions en classe*, s'adresse aux étudiantes et aux étudiants de troisième année du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire. Il se déroule au trimestre d'hiver et s'étale sur 28 jours répartis de la façon suivante : deux jours flottants avant la semaine de relâche (janvier, février) et vingt-sept jours de stages répartis sur 6 semaines.

Le cours-stage se déroule à la fois dans le milieu scolaire et à l'université. Les rencontres universitaires sont obligatoires. Celles-ci permettent aux stagiaires de planifier leur projet de stage et d'approfondir la thématique spécifique du stage III, soit l'adaptation de l'enseignement aux besoins et aux caractéristiques des élèves. Il y a quatre séminaires à l'université. Ces séminaires seront offerts selon les modalités précisées au plan de cours.

DÉTAILS DES OBJECTIFS

Ce troisième stage a pour objectifs de développer chez les stagiaires des habiletés d'intervention dans une perspective d'adaptation aux besoins et aux caractéristiques des élèves (gestion des apprentissages, adaptation des interventions et de l'enseignement et gestion des comportements), d'approfondir leurs connaissances relatives à la réalité familiale et sociale des élèves, d'établir une relation professionnelle avec les élèves, les collègues et les parents, d'explicitier ses croyances, ses valeurs et ses conceptions éducatives et de poursuivre le développement de ses habiletés d'analyse réflexive. Cette expérience permet aux stagiaires d'observer et de mettre en pratique les acquisitions faites dans les cours suivis jusqu'à maintenant et d'échanger avec leur enseignante ou leur enseignant associé en vue de clarifier les liens entre les connaissances théoriques et la pratique éducative dans une classe.

Ce stage conduit les stagiaires à développer des habiletés, des connaissances et des attitudes facilitant l'intervention auprès des différents élèves. Il contribue également à consolider les habiletés d'observation (prise d'information, consignation, interprétation) et d'intervention (démarche pédagogique et mode de fonctionnement de la classe). Le cheminement parcouru par les stagiaires durant ce stage doit les amener à développer des habiletés et des aptitudes propres au travail enseignant. Ces gestes professionnels proviennent du référentiel de compétences de la profession enseignante proposé par le MEQ (MEQ, 2020). Un guide d'évaluation fournit à cet effet des précisions pour clarifier le sens des compétences professionnelles que l'on s'attend à observer chez les stagiaires au terme du troisième stage.

ACTIVITÉS DE FORMATION ET DÉROULEMENT DU STAGE

Les activités de formation sont préparées à l'université lors des rencontres prévues à l'horaire. Elles sont ensuite expérimentées dans le milieu scolaire avec la collaboration de l'enseignante ou de l'enseignant associé durant les vingt-huit (28) jours de présence en classe. L'intégration des connaissances est faite par les stagiaires dans leur carnet de stage, lors des rencontres qui se tiennent à l'université et lors des échanges avec leur enseignante ou leur enseignant associé.

Pendant la période intensive, au mois d'avril, l'enseignante ou l'enseignant partage graduellement sa classe avec la stagiaire ou le stagiaire, tout en gardant la responsabilité première des élèves. Les modalités de présence en classe (60 %) ou d'absence (40 %) de l'enseignante ou de l'enseignant de même que les modalités de la rétroaction à donner à la stagiaire ou au stagiaire sont établies conjointement.

Tout au long du stage, les stagiaires analysent leurs interventions et les données recueillies. Les activités de formation sont réalisées dans une dynamique action-réflexion de manière à ce qu'un retour réflexif sur l'expérience soit constant. La réflexion s'effectue en réalisant, entre autres, les activités suivantes :

- Retours réflexifs sur le thème de l'adaptation scolaire et sociale;
- Analyse de situations d'enseignement-apprentissage;
- Analyse du processus d'apprentissage de la profession;
- Échanges fréquents avec l'enseignante ou l'enseignant associé;
- Autoévaluation (Guide d'évaluation).

Le stage comporte trois étapes :

1. Élaboration du projet de stage et planification du projet d'intervention;
2. Intégration progressive et connaissance du milieu;
3. Planification, interventions et prise en charge graduelle et continue de la classe.

PREMIÈRE ÉTAPE

Élaboration du projet de stage et planification du projet d'intervention

L'élaboration du projet de stage et la planification du projet d'intervention s'effectuent au cours des mois de janvier et février. Les stagiaires rédigent leurs projets en approfondissant les aspects suivants :

- Leurs attentes et leurs craintes au regard du troisième stage;
- Les objectifs de formation relatifs à l'adaptation scolaire, sociale et la différenciation (compétences visées, démarche pédagogique, interventions concernant la gestion des comportements, adaptation de l'enseignement aux besoins et aux caractéristiques des élèves, évaluation des apprentissages des élèves);
- La planification des activités d'observation;
- Les interventions liées à l'adaptation scolaire et sociale.

L'exercice de concevoir ces projets permet aux stagiaires de prendre une distance à l'égard des apprentissages réalisés jusqu'à maintenant et d'établir de nouveaux objectifs concernant l'expérience qu'elles ou ils s'approprient à vivre. Les projets sont présentés à la personne responsable du cours-stage (professeure, professeur ou personne chargée de cours) et à l'enseignante ou à l'enseignant associé.

Objectifs de la première étape

- Effectuer le bilan de ses compétences professionnelles en tenant compte des évaluations des stages précédents;
- Connaître le mode de fonctionnement de la classe mis en place par l'enseignante ou l'enseignant associé;
- Connaître les pratiques d'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, de comportement ou un handicap;
- Déterminer des compétences à développer relatives à l'adaptation scolaire et sociale.

Activités de la première étape en vue d'atteindre les objectifs

- Planifier et rédiger son projet de stage;
- S'approprier les objectifs du cours-stage (plan de cours) et définir ses objectifs personnels pour le stage (projet de stage);
- S'approprier les outils de travail afin de les utiliser de façon personnelle;
- Participer aux deux séminaires de stage;

- Échanger avec l'enseignante ou l'enseignant pour :
 - ✓ Préciser ses attentes et connaître celles de l'enseignante ou de l'enseignant;
 - ✓ S'entendre sur les objectifs du cours-stage et sur la façon de les atteindre;
 - ✓ Préciser le type de collaboration souhaitée et les modalités d'échange;
 - ✓ Recueillir des informations pertinentes relatives à l'intervention différenciée et à l'adaptation de l'enseignement;
 - ✓ Définir avec l'enseignante ou l'enseignant un projet d'intervention réaliste pour le contexte du stage visant un aspect de l'adaptation scolaire et sociale (gestion des apprentissages).
- Planifier le projet d'intervention;
- Amorcer l'élaboration du carnet de stage.

DEUXIÈME ÉTAPE

Intégration graduelle et connaissance du milieu

Pendant cette étape, les stagiaires s'intègrent progressivement au milieu de stage et prennent le temps de connaître les élèves ainsi que leurs besoins spécifiques. Cette étape est aussi le moment d'élaborer leur projet d'intervention et de s'engager dans tous les aspects de la tâche de l'enseignante ou de l'enseignant. Les stagiaires prennent ainsi en charge des routines, des activités de supervision des élèves et collaborent aux différents modes d'exploitation des activités pédagogiques. La participation des stagiaires comprend également la planification d'une situation d'enseignement-apprentissage.

Objectifs de la deuxième étape

- S'intégrer au milieu de stage et développer un comportement professionnel approprié;
- Connaître les élèves de la classe (environnement, cheminement scolaire, estime de soi, compétence sociale, motivation, stratégies cognitives, apprentissages scolaires, etc.);
- Connaître les pratiques pédagogiques de l'enseignante ou de l'enseignant (planification, préparation, enseignement, évaluation) et autres tâches éducatives;
- Participer à la vie de la classe et de l'école : prendre des initiatives et collaborer au travail de l'enseignante ou de l'enseignant;
- Analyser ses interventions et la progression de ses apprentissages. Se réajuster.

Activités de la deuxième étape en vue d'atteindre les objectifs

- S'approprier les objectifs de la deuxième étape (plan de cours);
- Participer au séminaire de stage;
- Établir des relations positives avec les membres du personnel de l'école et avec l'ensemble des élèves;
- Se procurer les documents concernant le mode de fonctionnement de l'école et en prendre connaissance attentivement;
- Participer aux activités de la classe et de l'école en collaborant au travail de l'enseignante ou de l'enseignant. Par exemple :

- ✓ collaborer aux activités entourant l'enseignement proprement dit : accueil, déplacements, installation au travail, récréation, etc.;
 - ✓ collaborer à différents modes d'exploitation des activités pédagogiques : soutien individuel, support au travail d'équipe, explication à des sous-groupes, etc.;
 - ✓ préparer et présenter des activités au groupe en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant : présentation du menu de la journée, explication des devoirs ou du plan de travail, dictée, causerie, mise en forme mathématique, etc.;
 - ✓ inventorier les guides pédagogiques et le matériel didactique utilisé.
- Élaborer le projet d'intervention en classe;
 - Planifier, animer et évaluer une situation d'enseignement-apprentissage et la présenter par écrit;
 - Évaluer, de façon formative, avec l'enseignante ou l'enseignant, son cheminement en regard de la maîtrise des compétences professionnelles. Inviter l'enseignante ou l'enseignant à formuler un commentaire à la suite de l'évaluation;
 - Planifier, en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant, le calendrier des interventions de la troisième étape et les contenus qui seront abordés pendant la prise en charge continue;
 - Réaliser le carnet de stage au fur et à mesure du déroulement de l'étape. Inviter l'enseignante ou l'enseignant à en prendre connaissance.

TROISIÈME ÉTAPE

Planification, interventions et prise en charge graduelle et continue de la classe

Pendant cette étape, les stagiaires apprennent à planifier et à réaliser des interventions dans la classe. Ces interventions sont réalisées en étroite collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant et, en général, en sa présence.

Afin de permettre aux personnes stagiaires d'assumer seules la gestion du groupe, des activités sont cependant réalisées en l'absence de l'enseignante ou de l'enseignant (environ 40 %), dans un climat d'apprentissage et de rétroaction. L'accent est mis sur l'adaptation des interventions et de l'enseignement, ce qui veut dire que tant dans l'observation des élèves et de l'enseignante ou de l'enseignant associé que dans la préparation, la réalisation et l'évaluation des situations d'enseignement-apprentissage, une attention spécifique est apportée aux différentes façons d'ajuster les situations aux besoins des élèves.

La participation des stagiaires comprend également la planification d'au moins une* situation d'enseignement-apprentissage et la planification de deux semaines en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant associé. Pendant la période intensive du stage, chaque semaine fait l'objet d'un retour sur l'expérience dans le carnet de stage. C'est au cours de cette étape que les stagiaires mettent en pratique leur projet d'intervention et en évaluent l'efficacité.

*Selon le niveau de compétences des stagiaires, une deuxième situation d'enseignement apprentissage au cours de la troisième étape pourrait leur être demandée.

À la fin de la période intensive, les stagiaires, en collaboration avec leur enseignante ou leur enseignant associé, font le bilan du niveau de maîtrise des compétences professionnelles visées par le troisième stage et déterminent les défis pour le quatrième.

Objectifs de la troisième étape

- Participer à la planification de l'enseignement;
- Préparer des interventions en classe et des situations d'enseignement-apprentissage;
- Assurer graduellement la conduite de la classe : gestion du groupe, gestion des comportements, maintien d'une atmosphère de travail agréable et propice aux apprentissages;
- Réaliser le projet d'intervention et évaluer l'efficacité de la démarche;
- Analyser ses interventions et la progression de ses apprentissages. Se réajuster.

Activités de la troisième étape en vue d'atteindre les objectifs

- S'approprier les objectifs de la troisième étape (plan de cours);
- Collaborer au travail de planification et d'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant;
- Poursuivre la mise en œuvre du projet d'intervention et évaluer la démarche;
- Réaliser des activités en présence de l'enseignante ou de l'enseignant et coévaluer, dans un climat d'apprentissage, les attitudes, la gestion et le déroulement de ces activités;
- Effectuer la planification de deux semaines en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant;
- Planifier, animer et évaluer au moins une situation d'enseignement-apprentissage, selon le niveau de compétences des stagiaires, et la présenter par écrit;
- Prendre la classe en main de façon continue pendant une semaine : assurer la conduite de la classe, les interventions pédagogiques proprement dites et les autres tâches éducatives;
- Évaluer, de façon sommative, avec l'enseignante ou l'enseignant, son cheminement en regard de la maîtrise des compétences professionnelles. Inviter l'enseignante ou l'enseignant à formuler un commentaire à la suite de l'évaluation;
- Participer à la rencontre tripartite et effectuer un bilan des journées de stage vécues.
- Participer au séminaire de stage;
- Réaliser le carnet de stage au fur et à mesure du déroulement de l'étape. Inviter l'enseignante ou l'enseignant à en prendre connaissance.

Prise en charge graduelle et continue

La prise en charge est l'occasion pour les stagiaires d'assumer des responsabilités liées à la tâche d'enseignement. Elle contribue au développement des apprentissages des stagiaires et est essentielle à la réussite des stages. Pour permettre une prise en charge progressive et adaptée au développement et à la maîtrise des compétences professionnelles, elle est vécue en deux temps : la prise en charge graduelle et la prise en charge continue.

La prise en charge graduelle permet aux stagiaires de se familiariser avec les différentes composantes de la pratique éducative des enseignantes et des enseignants en assumant des activités d'enseignement et d'encadrement variées dans la classe. Au début du stage, ces interventions sont discontinues, puis, progressivement, elles sont vécues de façon continue (une période par jour, deux périodes par jour, une demi-journée, deux demi-journées, une journée complète, etc.). La prise en charge graduelle est préalable à la prise en charge continue et concerne les stages I, II, III et IV.

La prise en charge continue permet aux stagiaires de vivre la complexité de la tâche d'enseignement en assumant toutes les tâches et les responsabilités de l'enseignante ou de l'enseignant de façon continue. Les interventions sont préparées avec la collaboration de l'enseignante ou de l'enseignant associé (EA) qui garde toujours la responsabilité première de la classe. Elles sont réalisées en général en l'absence de l'EA, parfois en sa présence, dans un climat d'apprentissage et de rétroaction. On parle d'une prise en charge continue pour les stages III et IV.

La prise en charge est accompagnée des activités de formation suivantes :

Observation en classe : elle comprend l'observation des approches de l'EA (mode de fonctionnement de la classe, planification, enseignement, adaptation, évaluation, etc.) et l'observation des élèves (caractéristiques, comportements, processus d'apprentissage, etc.);

Participation en classe : elle comprend les routines, les surveillances, l'accueil des élèves, les déplacements et tout autre encadrement;

Exploration : elle comprend l'exploration des différentes facettes de la profession dans la classe (matériel didactique et pédagogique, TICE, outils de gestion de classe, organisation de la classe, etc.) et dans l'école (projet éducatif, règlements, réunions diverses, coopération et collaboration entre les collègues, rôle et responsabilités de la direction, personnel enseignant et non enseignant, participation des parents, etc.);

Réflexion : elle comprend les retours réflexifs quotidiens ou hebdomadaires sur les thèmes explorés et sur l'expérience, l'analyse des situations d'enseignement-apprentissage, l'analyse du processus d'apprentissage de la profession et le bilan de stage (activités réalisées, forces et défis);

À cela s'ajoutent les activités suivantes :

- **Activité - intervention** : il s'agit d'une intervention auprès des élèves réalisée par les stagiaires (dictée, jogging mathématique, causerie, correction individuelle, collective ou en sous-groupe, lecture d'une histoire, accompagnement et surveillance à la bibliothèque, etc.)
- **Situation d'enseignement-apprentissage** : il s'agit d'une activité planifiée en respectant les composantes d'une activité d'enseignement (description sommaire de l'activité, intentions pédagogiques, démarche pédagogique, mode de fonctionnement de la classe, adaptation de l'enseignement, évaluation des apprentissages des élèves et de l'enseignement), réalisée et évaluée par les stagiaires.

Format du stage : prise en charge pour le stage III (28 jours)

Format du stage	Prise en charge <u>graduelle</u> et <u>continue</u> et activités de formation
Avant le début du stage (2 jours flottants)	Présentation, O , P , E , R
1 ^{re} semaine (5 jrs)	(O, P, E, R) et au moins 1 activité - intervention pour la semaine
2 ^e semaine (4 jrs)	1 activité - intervention par jour et (O, P, E, R)
3 ^e semaine (4 jrs)	3 demi-journées et (O, P, E, R)
4 ^e semaine (4 jrs)	3 demi-journées, 1 journée complète et (O, P, E, R)
5 ^e semaine (5 jrs)	5 journées complètes de prise en charge et (O, P, E, R)
6 ^e semaine (4 jrs)	2 journées complètes de prise en charge continue, (O, P, E, R) et clôture du stage *

* La prise en charge continue s'amorce au cours de la 5^e semaine.

En ce qui a trait aux situations d'enseignement-apprentissage, la personne stagiaire et l'EA déterminent les périodes où celles-ci seront réalisées.

Pour respecter le nombre de journées de présence dans le milieu de stage, les stagiaires devront reprendre chaque jour d'absence.

Résumé

- **Quatre (4) séminaires obligatoires** (voir les conditions quant à la présence au plan de cours) (l'absence à un séminaire entraîne la perte d'un intervalle sauf pour des raisons jugées majeures et justifiables) dont :
 - Un avant la première journée de présence en classe
 - Un après les 28 journées de présence en classe
- Vingt-huit (28) journées de présence dans le milieu de stage dont vingt-six (26) journées consécutives
- Une rencontre avec les EA pour échanger sur le déroulement du stage, les productions et les exigences du stage (personnes responsables du cours-stage et EA)
- Au moins une rencontre en dyade à l'université (personne responsable du cours-stage et stagiaire)
- Au moins une visite de la personne responsable du cours dans le milieu de stage comprenant l'observation d'une situation d'enseignement-apprentissage animée par les stagiaires. Lors de cette visite, tenir une rencontre synthèse en triade afin que les stagiaires réalisent un bilan des journées de stage
- Pendant le déroulement du stage :
 - Présence de l'EA à 60%
 - Prise en charge par les stagiaires en l'absence de l'EA de 40%

Productions réalisées par les stagiaires¹⁰

- Projet de stage et bilan des stages précédents
- Évaluation formative et sommative des stages I et II (les commentaires de l'EA)
- Planification des journées de stage
- Planification, réalisation et évaluation d'au moins deux situations d'enseignement-apprentissage
- Planification de deux semaines en collaboration avec l'EA
- Planification, élaboration, réalisation et évaluation d'un projet d'intervention
- Profil des élèves de la classe (prendre des notes pour objectiver le jugement, donner des pistes pour l'intervention, donner aux élèves une rétroaction fondée, évaluer et adapter les interventions, communiquer clairement avec les parents et les autres professionnels de l'école)
- Une analyse réflexive (en suivant la démarche proposée)
- Autoévaluations formative et sommative (Guide d'évaluation) et commentaires de l'EA
- Bilan du stage à l'oral (lors de la triade finale)

Échelle d'appréciation

	Pour le niveau où la stagiaire ou le stagiaire est rendu...
Excellent (A ⁺ , A, A-)	L'ensemble de son travail est remarquable . L'organisation des activités de formation est excellente de même que la démarche d'analyse réflexive et l'engagement dans le processus d'apprentissage de la profession. Un excellent niveau de maîtrise des compétences a pu être observé.
Très bien (B ⁺ , B, B-)	L'ensemble de son travail est conforme aux exigences du stage . L'organisation des activités de formation est adéquate, de même que la démarche d'analyse réflexive et l'engagement dans le processus d'apprentissage de la profession. Un très bon niveau de maîtrise des compétences a pu être observé, même s'il y a quelques ajustements à réaliser.
Bien (C ⁺ , C, C-)	L'ensemble de son travail est bon . Toutefois, des compétences essentielles à la pratique enseignante sont à travailler . Le niveau de maîtrise est acceptable.
Faible (D ⁺ , D)	L'ensemble de son travail est faible . Le niveau de maîtrise des compétences que l'on s'attend à observer au terme du stage est minimalement atteint . Il y a beaucoup de lacunes.
Échec (E)	L'ensemble de son travail est insatisfaisant , les productions sont incomplètes ou inconsistantes. La plupart des compétences essentielles à la pratique enseignante sont à travailler. Le niveau de maîtrise des compétences que l'on s'attend à observer au terme du stage n'est pas atteint .

Important : La qualité de la **langue écrite** est évaluée dans toutes les productions, et ce, jusqu'à concurrence de 20 % de la note globale du stage.

¹⁰ La description des travaux attendus est sujette à de légères modifications.

Stage III - STG 390 23 – Interventions en classe
Calendrier du trimestre d'hiver 2026

28 jours (2 **journées flottantes** (janvier-février) et 26 jours (mars-avril))

Étape 1 – Élaboration du projet de stage et du projet d'intervention					
Mois	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
JANVIER	5	6	7	8 Début du trimestre	9
	12	13	14 * Séminaire 1 Rimouski	15	16 * Séminaire 1 Lévis
	19	20	21	22	23
	26	27	28	29	30
FÉVRIER	2	3	4	5	6
	9	10	11	12	13

Étape 2 – Intégration progressive et connaissance du milieu					
Mois	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
FÉVRIER	16	17	18 * Séminaire 2 Rimouski	19	20 * Séminaire 2 Lévis
	23	24	25	26	27
MARS	2 ✍	3 ✍	4 ✍	5 ✍	6 ✍
	9	10	11	12	13
	16	17	18	19	20

Étape 3 – Planifications, interventions et prise en charge graduelle et continue de la classe					
Mois	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MARS	23	24	25 * Séminaire 3 Rimouski	26	27 * Séminaire 3 Lévis
AVRIL	30	31	1	2	3 Congé
	6 Congé	7	8	9	10
	13 Prise en charge	14 Prise en charge	15 Prise en charge	16 Prise en charge	17 Prise en charge
	20 Prise en charge	21 Prise en charge	22	23	24 * Séminaire 4 Lévis
	27	28	29 * Séminaire 4 Rimouski Fin du trimestre	30	

Légende :

✍ : semaine de lecture (UQAR) – semaine de relâche (école), à vérifier selon les Centres de services scolaires.

 Stage dans le milieu scolaire

**SCE11423 Projet d'intervention hors Québec
(Stage optionnel - Trimestre 6)**



DESCRIPTION PROJET D'INTERVENTION HORS QUÉBEC

SCE11423 Projet d'intervention hors Québec (6 crédits)

Cours optionnel de 28 à 40 jours

OBJECTIF

S'intégrer dans un milieu culturel et éducatif hors Québec et participer à l'intervention pédagogique.

CONTENU

Familiarisation aux réalités sociales et géopolitiques par immersion dans une province ou un pays d'accueil. Exploration du système d'éducation de la province ou du pays d'accueil : structures, organisation de l'enseignement, régime pédagogique, programmes d'études. Familiarisation avec les politiques des organismes partenaires et avec les aspects touchant la préparation technique d'un séjour en coopération hors Québec. Exploration progressive des différentes composantes de la réalité du milieu scolaire d'accueil. Observation du processus d'enseignement-apprentissage par la participation à la vie de la classe et par l'analyse réflexive. Interventions progressives en collaboration avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et menant à une prise en charge continue de la classe. Réalisation d'activités de planification, d'interaction et d'évaluation des apprentissages. Développement des habiletés de gestion des apprentissages dans une perspective d'adaptation aux besoins des élèves. Établissement d'une relation professionnelle avec les élèves. Résolution des problèmes pratiques rencontrés dans la gestion de classe. Retour réflexif sur l'expérience vécue en stage et bilan de l'acquisition des compétences professionnelles visées par l'intervention hors Québec.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Élaboration d'un projet de stage d'intervention, séminaires de préparation, supervision individuelle et en groupe, échanges télématiques, visite dans le milieu de stage, rapport, séminaire synthèse.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

La revue *Le français dans le monde* [En ligne], [<http://www.fdlm.org/>]

ACELF. *Association canadienne d'éducation de langue française*. [En ligne], [www.acef.ca]

COMPÉTENCES ET COMPOSANTES DÉVELOPPÉES

Les treize compétences

COURS PRÉALABLES

Cours stage STG29023 *Stage II : Initiation à l'intervention -en -classe, -tous- les- cours- des- trimestres 1 à 5* prévus au plan de formation ainsi que le test de compétences en français.

FORMAT

Le projet d'intervention hors Québec (SCE11423) est un cours optionnel de six crédits réalisé par des étudiantes et des étudiants qui sont à leur troisième année d'études. Le cours est un stage intensif qui s'échelonne sur une période de huit semaines (mars et avril) à l'extérieur du Québec dans une communauté ou un pays francophone.

DÉTAIL DES OBJECTIFS

Les objectifs de ce troisième stage sont de :

- Favoriser la familiarisation et l'intégration des étudiantes et des étudiants dans un milieu culturel et éducatif francophone hors Québec;
- Connaître et explorer progressivement les différentes composantes de la réalité d'un milieu scolaire hors Québec;
- Découvrir les caractéristiques d'un contexte scolaire hors Québec et les diverses facettes du rôle de l'enseignant;
- S'initier, en collaboration avec un enseignant expérimenté, à la réalité de l'enseignement et de l'apprentissage dans un contexte différent du système scolaire québécois;
- Développer des compétences professionnelles d'intervention en milieu interculturel qui favorisent l'apprentissage chez les élèves;
- Promouvoir la langue et la culture d'expression française;
- Développer une attitude d'ouverture et de rapprochement avec des cultures différentes;
- Développer le sens de l'autonomie, des responsabilités et de l'adaptabilité aux changements;
- Partager des expériences et des innovations réussies avec les différents partenaires.

ACTIVITÉS DE FORMATION

Préparation du stage

La préparation du stage commence au début du trimestre d'hiver et se termine à la fin du mois de février, c'est-à-dire juste avant le départ des stagiaires pour leur milieu de stage.

Les séminaires de préparation portent sur les volets suivants : Élaboration du profil identitaire (projet de stage), portrait exhaustif du milieu d'accueil, analyse des séquences d'enseignement en milieu francophone minoritaire, le bain littéraire, l'enseignement en milieu francophone minoritaire ou en contexte francophone hors Québec, les modalités d'évaluation des compétences professionnelles, la préparation technique du séjour et les modalités de supervision et d'encadrement

Familiarisation et exploration

La phase de familiarisation et d'exploration s'étale sur une période de deux semaines au cours desquelles les stagiaires, avec l'aide de l'enseignante associée ou de l'enseignant associé, de la direction et des membres de l'équipe pédagogique réalisent plusieurs activités d'exploration, de participation et de réflexion. Ces différentes activités de formation doivent amener les stagiaires à comprendre la dynamique de l'école et de la classe.

Au terme de la phase de familiarisation, les stagiaires dressent un portrait de leur école et de leur classe. Pour leur part, la direction d'école et les enseignantes associées et les enseignants associés auront à attester des démarches suivies par les stagiaires pour prendre contact avec les personnes du milieu et s'intégrer à l'école et à la classe.

Intervention en classe

La phase d'intervention s'étale sur une période de six semaines au cours desquelles la stagiaire ou le stagiaire s'engage graduellement dans tous les aspects de la tâche de l'enseignante ou de l'enseignant et prend ainsi en charge des séquences d'activités variées (accueil des élèves, routines, planification et réalisation d'activités d'enseignement, correction individuelle, collective ou en sous-groupe, gestion de la classe, évaluation des apprentissages, surveillances, déplacements et tout autre encadrement).

L'enseignante associée ou l'enseignant associé prévoit des moments d'absence en classe qui permettent à la stagiaire ou au stagiaire d'assumer seul la gestion du groupe et le contenu à enseigner. Ces moments de prise en charge permettent de vivre la complexité de la tâche d'enseignement en assumant toutes les responsabilités de façon continue. Pour favoriser un climat d'apprentissage et de rétroaction, la présence de l'enseignante associée ou de l'enseignant associé est toutefois nécessaire et doit correspondre à 65 %.

La phase d'intervention comprend également la planification d'au moins trois situations d'enseignement-apprentissage et la planification de deux semaines consécutives de prise en charge complètes en collaboration avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé qui garde toujours la responsabilité première de la classe.

Format du stage : prise en charge pour le projet d'intervention hors Québec (40 jours)

Format du stage	Prise en charge <u>graduelle</u> et <u>continue</u> et activités de formation
Deux premières semaines de stage	Observation (O), exploration (E) et participation graduelle à la vie de la classe (P) et réflexion (R) 2 activités-intervention à la 1 ^{ère} semaine, 4 activités à la 2 ^{ème} semaine)
3 ^e semaine	(O, P, E, R) 1 activité – intervention par jour
4 ^e semaine	2 activités – interventions par jour
5 ^e semaine	2 demi-journées et 1 journée complète
6 ^e semaine	(O, P, E, R) 2 demi-journées et 2 journées consécutives
7 ^e semaine	5 journées complètes de prise en charge continue de la classe
8 ^e semaine	5 journées complètes de prise en charge continue

Supervision pédagogique

La démarche de supervision consiste à accompagner et à soutenir les stagiaires dans leurs pratiques d'enseignement et dans leur développement professionnel. La supervision peut se faire en présentiel quand les conditions de déplacement le permettent (la personne superviseure est présente en classe) ou de manière virtuelle. Cette dernière se déroule à distance, à l'aide de moyens technologiques (ordinateur, tablette, téléphone). La personne stagiaire se filme afin de permettre à la personne superviseure d'observer à distance sa pratique et par la suite d'organiser une rencontre de rétroaction de la triade.

La supervision comprend également trois rencontres de la triade par Zoom (début, milieu et fin de stage) pour échanger sur la pratique et le cheminement de la personne stagiaire.

Productions écrites réalisées par les stagiaires (milieu francophone minoritaire canadien ou francophone)

- Profil identitaire (projet de stage, défis pédagogiques)
- Portait du milieu d'accueil
- Enseignement en milieu minoritaire ou francophone
- Bain littéraire
- Planification et réalisation d'au moins deux SAÉ
- Analyse réflexive de la pratique par captation vidéo
- Bilan synthèse de l'expérience
- Évaluation formative et sommative de la pratique de la personne stagiaire et de l'enseignante associée ou de l'enseignant associé

Exemple de calendrier – Hiver 2023
SCE 114 23 – Projet d’intervention hors Québec
28 jours (février-mars-avril)

Étape 1 – Élaboration du projet de stage et du projet d’intervention					
Mois	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
JANVIER	2	3	4	5	6
	9 Début du trimestre	10	11	12	13 *
	16	17	18	19	20
	23	24	25	26	27 *
FÉVRIER	30	31	1	2	3
	6	7	8	9	10 *
	13	14	15	16	17 *

Étape 2 – Intégration progressive et connaissance du milieu					
Mois	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
FÉVRIER	20	21	22	23	24
MARS	27 ✍	28 ✍	1 ✍	2 ✍	3 ✍
	6	7	8	9	10
	13	14	15	16	17
	20	21	22	23	24

Étape 3 – Planifications, interventions et prise en charge graduelle et continue de la classe					
Mois	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MARS	27 ☑	28 ☑	29 ☑	30 ☑	31 *
AVRIL	3	4	5	6	7 Congé
	10 Congé	11	12	13	14
	17	18	19	20	21
	24	25	26	27	28 Fin du trimestre

Légende :

Rencontre universitaire : * (Les dates des séminaires peuvent varier selon les groupes, toutefois les séminaires se déroulent obligatoirement le vendredi de jour en dehors d’une journée de stage.)

Stage dans le milieu scolaire : (À ajuster selon la semaine de lecture du conseil scolaire)

Période de lecture : ✍

STG49023 Stage IV

Prise en charge de la classe



DESCRIPTION STAGE IV

STG49023 Prise en charge de la classe (15 crédits)

OBJECTIF

Maitriser les compétences nécessaires à la prise en charge continue d'une classe; personnaliser sa pratique professionnelle; objectiver son expérience d'intervention en classe.

CONTENU

Intégration au contexte de la classe et de l'école. Prise en charge graduelle et continue de la classe; personnalisation et adaptation de ses interventions. Collaboration à la planification et à la supervision d'un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves. Planification à court, moyen et long terme des interventions pédagogiques en fonction des besoins répertoriés chez les élèves. Conception, pilotage et évaluation d'activités d'enseignement-apprentissage variées permettant aux élèves de développer les compétences visées par le programme de formation. Évaluation de la progression des apprentissages. Collaboration à la conception et à la mise en œuvre de plans d'interventions. Coopération avec l'équipe-école et communication avec les parents. Soutien du plaisir d'apprendre chez les élèves. Analyse critique de sa pratique professionnelle et justification de ses actions par l'utilisation d'arguments fondés. Approfondissement des habiletés d'analyse réflexive.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Stage continu en milieu scolaire, de la rentrée scolaire, en août, jusqu'aux vacances des Fêtes, séminaires, rencontres individuelles, observation et triade dans le milieu, réalisation du carnet de stage.

Préalable(s)

Pour s'inscrire au cours-stage STG 490 23, l'étudiante et l'étudiant doit avoir réussi tous les cours des trimestres 1 à 7 prévus à son plan de formation.

Avoir atteint le seuil minimal de réussite au TECFÉE.

FORMAT

Le cours-stage STG49023 *Stage IV : Prise en charge de la classe*, se déroule au septième trimestre du programme sur une période de quatre mois. Les stagiaires amorcent le stage à la fin du mois d'août et le terminent en décembre avec le congé des Fêtes. Le stage commence avec l'entrée au travail des enseignantes et des enseignants. Les stagiaires doivent prendre contact avec l'école au début du mois d'août afin de s'informer des modalités de cette entrée. Les journées pédagogiques précédant la rentrée scolaire des élèves font partie du stage. Les stagiaires profitent de ces journées pour accompagner et aider leur enseignante ou leur enseignant associé dans toutes les activités préparatoires à la rentrée : rencontres du personnel, planification, préparation de l'accueil des élèves, etc.

Organisée par la personne responsable du cours-stage (professeure, professeur, chargée ou chargé de cours), **une journée de séminaire obligatoire, en présence sur le campus, précède la première journée de stage dans le milieu scolaire.** Les étudiantes et les étudiants peuvent alors prendre connaissance du plan de cours et des objectifs spécifiques du cours-stage. Par la suite, il y a trois séminaires obligatoires qui se donneront en cours de stage. Ces séminaires seront offerts selon des modalités précisées au plan de cours.

Au trimestre précédent le stage IV, dès que le lieu de stage est connu, les stagiaires doivent prévoir une rencontre formelle avec leur enseignante ou leur enseignant associé. Cette rencontre a pour but de créer

un premier contact et d'échanger des informations qui pourront être utiles à la préparation du stage : attentes mutuelles, objectifs globaux du stage, matériel didactique, etc.

DÉTAILS DES OBJECTIFS

Le stage de longue durée en milieu scolaire est un moment privilégié de la formation initiale où les stagiaires peuvent développer et consolider leurs habiletés pratiques tout en intégrant les connaissances, les attitudes et les savoir-faire acquis dans l'ensemble des cours déjà suivis. Plus particulièrement, le stage IV s'insère dans le continuum du programme de baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire et conduit les étudiantes et les étudiants à poursuivre le développement et la maîtrise des compétences nécessaires à la prise en charge continue d'une classe. Les objectifs généraux du stage sont les suivants :

- S'intégrer au milieu scolaire et expérimenter l'ensemble des responsabilités de la tâche enseignante;
- Planifier, réaliser et évaluer des interventions pédagogiques en s'assurant de créer des liens significatifs entre les contenus disciplinaires et les élèves;
- Élaborer et mettre en pratique une approche pédagogique personnelle;
- S'inscrire dans une démarche d'analyse réflexive de la pratique professionnelle.

Le stage comporte trois étapes :

1. Connaissance du milieu, intégration et participation, d'une durée d'environ quatre semaines;
2. Participation graduelle dans la planification et l'intervention, d'une durée d'environ six semaines;
3. Prise en charge de la classe, d'une durée d'environ sept semaines. La dernière semaine de cette étape permet à l'enseignante ou à l'enseignant de reprendre la charge de sa classe, la stagiaire ou le stagiaire continuant d'assumer un rôle de collaboration.

PREMIÈRE ÉTAPE

Connaissance du milieu, intégration et participation

Objectifs de la première étape

- S'intégrer au milieu de stage, se faire connaître et prendre une place comme stagiaire dans l'école. Établir des relations interpersonnelles adéquates avec l'enseignante ou l'enseignant, avec les élèves, avec le personnel de l'école et avec les parents, s'il y a lieu. Développer un comportement professionnel approprié;
- Connaître les élèves de la classe (environnement, cheminement scolaire, estime de soi, compétence sociale, motivation, stratégies cognitives, apprentissages scolaires, etc.);

- Connaître les pratiques pédagogiques de la classe : conduite de la classe, intervention pédagogique proprement dite (planification, réalisation, évaluation), évaluation des apprentissages des élèves et autres tâches éducatives;
- Connaître le milieu de stage dans son ensemble et se situer dans l'organisationscolaire;
- Participer à la vie de la classe et de l'école : prendre des initiatives et collaborer progressivement au travail de l'enseignante ou de l'enseignant;
- Se connaître comme future enseignante ou comme futur enseignant. Analyser ses interventions et la progression de ses apprentissages. Se réajuster.

Activités de la première étape

- Préciser sa conception de la profession enseignante et des rôles de l'enseignante ou de l'enseignant au préscolaire et au primaire. Déterminer et rédiger son projet de stage;
- S'approprier les objectifs du cours-stage (plan de cours) et définir ses objectifs personnels pour la première étape;
- S'approprier les outils de travail afin de les utiliser de façon personnelle;
- Rencontrer la direction de l'école pour échanger sur le mode de fonctionnement de l'école et sur ses propres objectifs de stage. Se procurer, si possible, les documents concernant la vie de l'école;
- Échanger avec l'enseignante ou l'enseignant pour :
 - ✓ préciser ses attentes comme stagiaires, connaître les attentes de l'enseignante ou de l'enseignant;
 - ✓ connaître les diverses composantes de la tâche professionnelle de l'enseignante ou de l'enseignant;
 - ✓ s'entendre sur les objectifs du cours-stage et sur la façon de les atteindre;
 - ✓ connaître l'orientation pédagogique générale de l'année et la planification de l'étape;
 - ✓ préciser le type de collaboration souhaitée et attendue;
 - ✓ préciser les modalités d'échange (à quel moment? combien de temps? quels thèmes aborder?);
 - ✓ recueillir les informations pertinentes pour l'intervention et apprendre de l'expérience de l'enseignante ou de l'enseignant tout au long de l'étape.
- Établir des relations positives avec les membres du personnel de l'école et avec l'ensemble des élèves;
- Être présente ou présent à l'école selon l'horaire de l'école. Se considérer comme soumise ou soumis au régime de l'école comme les autres enseignantes et enseignants;
- Planifier les observations à faire et les données à recueillir pour connaître les élèves, les pratiques pédagogiques, le milieu de stage et sa propre pratique comme stagiaire. Noter au fur et à mesure les observations et en faire ressortir ce qui est pertinent pour l'intervention. Recueillir les données et les organiser dans son carnet de stage;
- Participer aux activités de la classe et de l'école en collaborant progressivement au travail de l'enseignante ou de l'enseignant. Voici quelques suggestions :

- ✓ participer à la planification de l'étape, à la préparation de la rentrée et à la planification des activités de chaque semaine;
 - ✓ collaborer aux activités entourant l'enseignement proprement dit : accueil, déplacements, installation au travail, récréation;
 - ✓ collaborer à différents modes d'exploitation des activités pédagogiques : soutien individuel, support au travail d'équipe, explication à des sous-groupes;
 - ✓ s'approprier le programme de formation, inventorier les guides pédagogiques et le matériel didactique utilisé;
 - ✓ préparer et présenter des activités au groupe en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant (ex. présentation du menu de la journée, explication des devoirs ou du plan de travail, dictée, causerie, mise en forme mathématique, etc.);
 - ✓ assumer l'encadrement d'activités de gestion entourant l'enseignement : déplacement, accueil, installation au travail, rangement;
 - ✓ après entente avec l'enseignante ou l'enseignant, préparer et réaliser une situation d'enseignement-apprentissage en assumant l'animation et la gestion de la classe;
- Participer aux activités du milieu de stage : assister à diverses réunions qui se tiennent à l'école ou dans le milieu scolaire (réunions pédagogiques, réunions syndicales, rencontres de parents, etc.);
 - Évaluer, de façon formative, avec l'enseignante ou l'enseignant, son cheminement en regard de la maîtrise des compétences professionnelles. Inviter l'enseignante ou l'enseignant à formuler un court commentaire à la suite de l'évaluation;
 - Préparer, en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant, le plan de la deuxième étape;
 - Participer aux rencontres tripartites (enseignante ou enseignant, stagiaire, professeure ou professeur) et aux séminaires de stage;
 - Compléter le carnet de stage au fur et à mesure du déroulement de l'étape. Inviter l'enseignante ou l'enseignant à en prendre connaissance.

**Prise en charge graduelle lors de la première étape du stage (exigences minimales)
(En plus des routines, des surveillances et de tout autre encadrement)**

1 ^{ère} semaine	Observation et participation graduelle à la vie de la classe
2 ^e semaine	Observation et participation graduelle à la vie de la classe
3 ^e semaine	Observation et participation graduelle à la vie de la classe
4 ^e semaine	Observation et participation graduelle à la vie de la classe

DEUXIÈME ÉTAPE

Participation graduelle dans la planification et l'intervention

Pendant cette étape, à partir des connaissances acquises à l'université et dans les milieux de stage, l'étudiante ou l'étudiant apprend à planifier et à réaliser des interventions dans la classe. Ces interventions sont réalisées en étroite collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant et avec les autres intervenantes et intervenants du milieu de stage. Les interventions sont discontinues; elles peuvent être faites en présence de l'enseignante ou de l'enseignant ou en son absence; elles touchent l'ensemble des contenus abordés en classe (français, mathématique, etc.) et tous les aspects du fonctionnement de la classe (entrée et sortie des élèves, travail en atelier, répartition du travail, évaluation du déroulement d'une activité, discussion à propos d'un conflit, etc.).

L'enseignante ou l'enseignant partage graduellement sa classe avec la stagiaire ou le stagiaire, tout en gardant la responsabilité première des élèves. Les modalités de présence ou d'absence de l'enseignante ou de l'enseignant en classe de même que les modalités de la rétroaction à donner à la stagiaire ou au stagiaire sont établies conjointement.

Objectifs de la deuxième étape

- S'engager dans la planification de l'enseignement;
- Préparer des interventions en classe et des activités d'enseignement;
- Assurer graduellement la conduite de la classe : gestion du groupe (consignes, règles de vie...), gestion des comportements, maintien d'une atmosphère de travail agréable;
- Réaliser des interventions pédagogiques proprement dites. Mettre en œuvre la démarche d'apprentissage avec les élèves;
- Participer à l'ensemble des tâches éducatives : activités connexes à l'enseignement, relations avec les parents des élèves, etc.;
- Évaluer les apprentissages des élèves;
- Analyser sa pratique : évaluer son action pédagogique et se réajuster.

Activités de la deuxième étape

- S'approprier les objectifs de la deuxième étape (plan de cours). Définir ses objectifs personnels pour la deuxième étape et les principes pédagogiques à la base de ses interventions;
- Définir les principes pédagogiques à la base de ses interventions;
- Collaborer au travail d'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant et poursuivre les activités de connaissance du milieu;
- Revoir, en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant, la planification du partage graduel des interventions dans tous les aspects du fonctionnement de la classe. Les interventions sont faites de façon progressive : quelques interventions au début de l'étape, des demi-journées, puis des journées consécutives à la fin. Elles sont réalisées en présence de l'enseignante ou de l'enseignant ou en son absence, dans une perspective d'apprentissage et de rétroaction;

- Préparer les situations d'apprentissage planifiées et les présenter à l'enseignante ou à l'enseignant. Préparer des moyens d'évaluer ses interventions : observations, grilles, enregistrement, etc. Présenter par écrit la préparation de deux situations d'enseignement-apprentissage;
- Réaliser des activités en présence de l'enseignante ou de l'enseignant et coévaluer, dans un climat d'apprentissage, les attitudes, la gestion et le déroulement de ces activités;
- Réaliser des activités en l'absence de l'enseignante ou de l'enseignant et les commenter avec son aide à partir des moyens d'évaluation prévus. À l'aide de ses observations et de l'objectivation faite pendant et après les activités, évaluer les apprentissages réalisés par les élèves et en discuter avec l'enseignante ou l'enseignant;
- Réaliser individuellement la planification d'une semaine et en discuter avec l'enseignante ou l'enseignant;
- Réaliser, une fois au cours de cette étape, une analyse réflexive de sa pratique portant sur une situation vécue;
- Évaluer, de façon formative, avec l'enseignante ou l'enseignant, son cheminement en regard de la maîtrise des compétences professionnelles. Inviter l'enseignante ou l'enseignant à formuler un court commentaire après l'évaluation;
- Participer aux rencontres tripartites et au séminaire de stage;
- Préparer, en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant, le plan de la troisième étape;
- Compléter le carnet de stage au fur et à mesure du déroulement de l'étape. Inviter l'enseignante ou l'enseignant à en prendre connaissance.

Prise en charge graduelle pour la deuxième étape du stage

Prise en charge graduelle lors de la deuxième étape du stage (exigences minimales)

(En plus des routines, des surveillances et de tout autre encadrement)

5 ^e semaine	Une activité par jour
6 ^e semaine	Deux activités par jour (am et pm)
7 ^e semaine	Deux activités par jour (parfois consécutives)
8 ^e semaine	Demi-journées et journées complètes
9 ^e semaine	Demi-journées et journées compètes (parfois consécutives)
10 ^e semaine	

TROISIÈME ÉTAPE

Prise en charge de la classe

Dans cette étape, la stagiaire ou le stagiaire prend en charge le groupe-classe, personnalise ses approches pédagogiques et analyse la qualité de ses interventions. Celles-ci sont continues et sont préparées avec la collaboration de l'enseignante ou de l'enseignant qui garde la responsabilité première de sa classe. Elles sont réalisées en général en l'absence de l'enseignante ou de l'enseignant, parfois en sa présence (environ 20 % de la période de prise en charge), dans un climat d'apprentissage et de rétroaction.

Objectifs de la troisième étape

- Poursuivre le développement d'une approche pédagogique personnelle;
- Planifier à long terme la prise en charge de la classe;
- Planifier à court terme les situations d'apprentissage quotidiennes;
- Intervenir de façon continue auprès de la classe : conduite de la classe, interventions pédagogiques, autres tâches éducatives, évaluation des apprentissages des élèves;
- Analyser sa pratique : évaluer son action pédagogique et se réajuster.

Activités de la troisième étape

- S'approprier les objectifs de la troisième étape (plan de cours). Définir ses objectifs personnels de prise en charge de la classe.
- Se réserver du temps pour des échanges avec l'enseignante ou l'enseignant concernant la planification, la réalisation et l'évaluation de ses interventions;
- Planifier à long terme l'organisation des situations de la période de prise en charge :
 - ✓ prendre connaissance des compétences à développer;
 - ✓ inventorier le matériel et les ressources disponibles à l'école; faire des réservations de matériel ou de local, si nécessaire;
 - ✓ discuter avec l'enseignante ou l'enseignant de la façon dont on souhaite conduire la classe pendant la prise en charge : gestion du groupe et des comportements, climat;
 - ✓ penser à des possibilités de projets à réaliser.
- Planifier à court terme les situations d'apprentissage : préparer un plan de travail hebdomadaire et les activités quotidiennes et en discuter avec l'enseignante ou l'enseignant;
- Préparer et présenter par écrit une situation d'enseignement-apprentissage selon l'évaluation du niveau de compétences de la ou du stagiaire au regard des planifications antérieures;
- Prendre la classe en main de façon continue : assurer la conduite de la classe, les interventions pédagogiques proprement dites et les autres tâches éducatives;
- À l'aide de ses observations et de l'objectivation faite pendant et après les activités, évaluer les apprentissages réalisés par les élèves et en discuter avec l'enseignante ou l'enseignant. S'il y a lieu, noter les résultats sur la fiche de l'élève, dans le bulletin, etc.;

- Préparer et mettre en pratique des moyens d'évaluer ses interventions : grilles, enregistrements, observations, évaluation faite par les élèves, etc. Obtenir une rétroaction de l'enseignante ou de l'enseignant;
- Assurer un suivi au regard du profil des élèves;
- Évaluer, de façon formative, avec l'enseignante ou l'enseignant, son cheminement en regard de la maîtrise des compétences professionnelles. Inviter l'enseignante ou l'enseignant à formuler un court commentaire après l'évaluation;
- Prévoir la fin du stage : assurer la transition, compléter ses engagements, prendre congé des personnes avec lesquelles le stage s'est vécu;
- Participer aux rencontres tripartites et au séminaire de stage;
- Préparer la rencontre-synthèse du stage;
- Compléter le carnet de stage au fur et à mesure du déroulement de l'étape. Inviter l'enseignante ou l'enseignant à en prendre connaissance.

Résumé

- Au moins quatre (4) séminaires obligatoires dont :
 - un avant la première journée de présence en classe
 - une rencontre bilan pour clôturer l'expérience.
 (voir le plan de cours pour les modalités de ces séminaires) (un 5^e séminaire est facultatif)
- une rencontre, en présence, de la ou du stagiaire avec l'EA avant le début du stage;
- une rencontre, en présence, en triade (stagiaire, EA, personne superviseure de stage) au début du stage pour clarifier les objectifs et le déroulement du stage;
- au moins deux rencontres individuelles entre la personne superviseure de stage et la ou le stagiaire;
- au besoin, des rencontre(s) individuelle(s) additionnelles entre la personne superviseure de stage et la personne stagiaire;
- au moins deux visites de la personne superviseure dans le milieu de stage (présence) comprenant l'observation d'une situation d'enseignement-apprentissage animée par la ou le stagiaire. Lors de cette visite, tenir une rencontre synthèse en triade pour discuter de la progression de la ou du stagiaire.
- une rencontre, en présence, en triade vise à clôturer le stage et ainsi permettre aux stagiaires de réaliser leur bilan synthèse et d'en discuter.
- Quatre mois dans le milieu de stage, dont sept semaines environ de prise en charge continue de la classe (novembre et décembre);
- Pendant le déroulement de la prise en charge continue :
 - présence de l'EA dans la classe à 20 %;
 - prise en charge par les stagiaires en l'absence de l'EA de 80 %.

Productions réalisées par les stagiaires¹²

- Projet de stage (qui comprend la rentrée scolaire)
- Évaluations formatives et sommatives des stages I, II et III (commentaires des EA) (facultatives)
- Profils des élèves (discuté à l'oral lors des visites de supervision)
- Planifications hebdomadaires
- Planification, réalisation et évaluation d'au moins **trois situations** d'enseignement-apprentissage (SEA) (la première est partielle)
- Autoévaluation d'une prestation d'enseignement (autoscopie)
- Analyse réflexive : Analyse réflexive à l'oral (pour Lévis), travail en séminaires 2 et 3 autour des photographies adressées (pour Rimouski)
- Planification globale de la 3^e étape du stage
- Projet synthèse : projet novateur (pour Lévis), présentation finale de la photographie adressée (pour Rimouski)
- Autoévaluations formative et sommative (Guide d'évaluation) et commentaires de l'EA
- Bilan synthèse du stage (à l'oral lors de la dernière rencontre en triade)

Compétences professionnelles

À la fin du quatrième stage, les stagiaires doivent manifester les niveaux de maîtrise attendus pour chacune des compétences professionnelles reliées à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire provenant du référentiel de compétences de la profession enseignante du ministère de l'Éducation (MEQ). Un guide d'évaluation et une annexe fournissent à cet effet des précisions pour clarifier le sens des compétences professionnelles que l'on s'attend à observer chez les stagiaires au terme de leur formation initiale.

¹² La description des travaux attendus est sujette à de légères modifications

Stage IV - STG 402 21 - Prise en charge de la classe
Calendrier du trimestre d'automne 2024

Étape 1 – Connaissance du milieu, intégration et participation					
MOIS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AOÛT	11	12	13* Séminaire 1	14	15
	18	19	20	21	22
	25	26	27	28	29
SEPTEMBRE	1 ^{er} Congé	2	3	4	5* Séminaire 2
	8	9	10	11	12

Étape 2 – Participation graduelle à la planification et à l'intervention					
MOIS	Lundi	5Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
SEPTEMBRE	15	16	17	18	19
	22	23	24	25	26 Congé
OCTOBRE	29	30	1 ^{er}	2	3
	6	7	8	9	10
	13 Congé	14	15	16* Séminaire 3	17

Étape 3 – Prise en charge continue de la classe					
MOIS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
OCTOBRE	20	21	22	23	24
NOVEMBRE	27	28	29	30	31
	3	4	5	6	7
	10	11	12	13	14
	17	18	19	20	21
	24	25	26	27	28 * Séminaire 4
DÉCEMBRE	1 ^{er}	2	3	4	5
	8	9	10	11	12 Fin du stage
	15 Fin du trimestre				



Présence dans le milieu scolaire

* : Séminaires (dates des séminaires sujettes à modifications)

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE CONCERNANT LA NOTATION « S »

L'utilisation de la notation **S** pour le cours-stage IV signifie que l'étudiante ou l'étudiant a satisfait aux exigences de la pratique dans le milieu scolaire. Les conditions d'obtention de la note **S** sont les suivantes et un manquement à l'une ou l'autre des conditions entraîne la note **E**, soit un échec dans le cours.

Conditions	Compétences	Jugement S ou E
1. Développement d'une approche culturelle de l'enseignement (développement de la culture personnelle et pédagogique du stagiaire).	1	
2. Maîtrise de la langue d'enseignement à l'oral et à l'écrit.	2	
3. Relations d'apprentissage et de travail positives avec l'enseignante ou l'enseignant, avec les élèves, avec le personnel de l'école et avec la famille. Intégration active dans le milieu de stage et collaboration avec l'équipe-école.	6-8-9-10	
4. Adoption d'attitudes et de comportements professionnels, en accord avec les principes éthiques de la profession. Prise de conscience de son rôle social professionnel.	13	
5. Connaissance de l'ensemble des dimensions du milieu scolaire (observation et collecte de données).	1 à 13	
6. Planification à court et à long terme d'activités d'enseignement-apprentissage adaptées aux besoins des élèves, aux contenus d'apprentissage et aux intentions pédagogiques.	3-7	
7. Utilisation appropriée du numérique comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage.	12	
8. Conception, mise en œuvre et évaluation de situations d'enseignement-apprentissage variées, adaptées aux besoins des élèves et qui soutiennent leur plaisir d'apprendre.	4-5-7-8	
9. Planification et supervision du mode de fonctionnement du groupe-classe qui favorise l'apprentissage et la socialisation des élèves.	6	
10. Développement d'habiletés d'analyse réflexive de ses apprentissages permettant d'actualiser et d'améliorer sa pratique éducative.	11	
11. Élaboration d'une approche pédagogique personnelle en harmonie avec ses conceptions et croyances pédagogiques. Engagement dans un développement professionnel continu.	11	

D'autres critères d'obtention de la notation « **S** » sont définis dans le plan de cours.

Guide de présentation d'un travail écrit et d'une bibliographie

Pour tous les travaux produits dans le cadre de la formation, il est fondamental de respecter les **normes de présentation attendues à l'université**. Ces dernières sont présentées et détaillées dans le guide de présentation des travaux de l'UQAR disponible sur ce [LIEN](#).